

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HARBOR 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . HARBOR 1243
Rédaction : HARBOR 3679
Gérant : HARBOR 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Vol. XXIII — No 211
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique . . . 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . . 3.00

L'élection du Maine

Ce qui fait son importance réelle — Le résultat de l'élection présidentielle apparaît maintenant comme douteux

L'un des résultats les plus clairs de l'élection du Maine sera d'assurer aux élections présidentielles du commencement de novembre le caractère d'une lutte ardemment, violemment contestée.

L'issue de la bataille de novembre apparaît désormais discutable et douteuse. On sait que, depuis de longues années, le parti démocratique fait figure de parti minoritaire. Il n'a occupé la Maison Blanche qu'à de rares intervalles et grâce à des circonstances exceptionnelles.

Cette année, beaucoup disaient qu'à cause de la crise, qui suscite toujours un désir de changement, le parti aurait peut-être quelques chances de succès.

Mais le souvenir de ses défaites anciennes pesait si lourdement sur tous les calculs que peu de personnes, il est probable, osaient croire au succès définitif. Puis, les querelles qui déchiraient le parti ajoutaient, cela va de soi, au pessimisme engendré par les vieilles défaites.

L'élection du Maine renverse la situation, donne aux espoirs démocratiques un nouvel élan, aux vantardises apparemment les plus folles d'hier une allure de plausibilité.

Le Maine est un vieil Etat républicain. Depuis près de vingt ans aucun démocrate n'y paraît avoir remporté une victoire de premier plan. Comme le Maine élit son gouverneur et ses représentants à la Chambre de Washington moins de deux mois avant l'élection présidentielle, l'habitude s'est prise de voir dans le résultat de cette élection régionale l'annonce du succès ou de la défaite des partis dans l'élection présidentielle. En fait, cette lutte locale, faite dans l'ombre, pour ainsi dire, de la lutte générale, alors que les partis ont déjà choisi leurs candidats à la présidence, quand les comités électoraux fonctionnent à plein déjà, ne saurait manquer d'être un intéressant coup de sonde.

Or, l'on sait déjà le résultat, les républicains du Maine encaissent une défaite inattendue, les démocrates remportent une victoire dont il semble qu'elle dépasse les espérances et les calculs de la plupart d'entre eux.

Et, ce qui ajoute encore à sa portée, cette révolution se produit dans un Etat de l'Est, alors que les factions Smith et Roosevelt n'ont point encore opéré leur réconciliation officielle.

Il n'y a qu'à jeter un coup d'oeil sur les dépêches pour constater que la victoire démocratique de lundi a déjà provoqué d'un bout à l'autre des Etats-Unis les réactions qu'il était d'ailleurs assez facile de prévoir.

— Nous allons l'emporter, s'écrient les démocrates. Le vent souffle dans nos voiles. Si nous avons gagné le Maine, quel est l'Etat où l'on peut affirmer que nous n'avons pas de chance de succès? Et l'un des grands maîtres du parti s'empresse d'ajouter: Vous voyez que j'avais raison de ne vouloir concéder à l'adversaire aucun Etat... On calcule même que, si le mouvement était le même partout, Roosevelt, le candidat du parti démocratique, obtiendrait une majorité populaire d'une dizaine de millions.

Du côté républicain, on ne se fait point et l'on ne prend même pas la peine de paraître se faire d'illusion sur la portée de la défaite de lundi. M. Hoover lui-même, dans une note communiquée au public, a prévenu les directeurs de sa campagne qu'il leur faut faire un suprême effort. Cet effort, on le fera, sans aucun doute.

Mais le coup est porté, — et c'est ce qui donne à l'élection du Maine sa réelle importance. Les républicains ont l'impression qu'ils peuvent être battus, les démocrates croient qu'ils ne sont plus voués à l'inévitable défaite, et ceux qui veulent toujours aller au secours de la victoire, ne sont plus sûrs que la victoire soit républicaine.

Bref, l'élection de novembre devient une élection vraie, avec tous les risques, avec toute l'incertitude possible.

Faut-il ajouter que le nouveau président, que ce soit M. Hoover ou M. Roosevelt, s'il est réellement élu en novembre, ne sera officiellement déclaré tel qu'assez longtemps après et n'entrera en fonctions que le printemps prochain?

Les Américains ont la spécialité de ces longs délais entre l'élection et l'effective occupation du pouvoir politique.

OMER HEROUX

si, de fait, comme ils disposent d'extraordinaires moyens de publicité, ils ratent rarement leur fin.

Partout, sauf en France, on s'est pâmé aux chansons à double entente, débiles d'un ton canaille, du chanteur en canotier. Pire, il était et pire il reste, selon le juste jugement du ministre des Beaux-Arts polonais. Sauf qu'il n'a ni voix, ni distinction, ni souplesse, qu'il ne change pas plus de ton ni de personnalité que de chapeau, c'est un grand artiste! On a eu soin tout de même de l'étayer, de l'enchaîner des plus brillantes étoiles du cinéma. On ne doit rien laisser au hasard dans un lancement qui peut rapporter des millions. Et le truc a réussi. La foule bête a goûté les vers et les airs de mirilton des chansons de Maurice.

Pas en France, disions-nous tantôt; et de fait, dans les revues les plus sérieuses, nous avons vu qu'on se gaussait de ce que les Américains se soient mis en tête de faire jouer au faubourien le rôle d'un médecin dans une pièce où il tient longtemps la position horizontale, car la principale scène est une scène de couchette. Le gawroche Maurice, le clown Maurice, affublé en médecin! Il n'y a, pensait-on à Paris, que les Américains pour risquer de telles audaces.

Dès avant l'arrêt porté par la Pologne, la cote de Maurice baissait. On l'a bien vu quand il a été contrainct, comme cet artiste lyrique, Lily Pons, de recourir aux rumeurs de divorce, moyen classique de galvaniser l'attention du public.

L'Athanasie David polonais collaborait spontanément à cette réclame, mais dans un autre sens.

Il est d'ailleurs improbable que notre ministre des Beaux-Arts à nous, même s'il en avait le pouvoir, suive cet exemple. Nous continuons donc, en plein accord avec les décrets, sémantiques, d'applaudir Maurice, d'irradier ses disques à l'heure de Bonjour, Madame.

Confessions que nous sommes tout de même bien injustes pour Ti-Zoune.

NESSUS

Bloc-notes

La session

Dans trois semaines, nos députés se réuniront à Ottawa pour une session d'automne, qui se continuera sans doute en 1933 et sera la session régulière des Communes. M. Bennett y soumettra les projets de lois et les changements tarifaires relatifs à nos récents accords commerciaux avec la Grande-Bretagne et certains Dominions britanniques. Il est difficile de prévoir l'attitude du parti libéral à ce sujet. Versera-t-il, comme il l'a déjà fait, dans une surenchère d'impérialisme économique ou se tiendra-t-il sur le terrain du solide bon sens où il s'est placé en d'autres circonstances? Jusqu'ici, M. King n'a pas dit grand chose, mais assez pour faire croire que si ses amis le suivent, il ira prétendre que M. Bennett aurait dû faire de plus larges concessions à Londres. On saura mieux ce qui en est s'il prend part à la campagne électorale de Huron-Sud, où les électeurs doivent élire, le 3 octobre, un remplaçant à M. McMillan, député conservateur mort ces mois derniers. Outre la question de l'impérialisme économique, il y a celle de la canalisation de fer, celle de la canalisation du Saint-Laurent, etc. Bref, l'agenda des députés sera plutôt chargé; et si la session se clôture en avril prochain, après un ajournement pour Noël et le Jour de l'An, les députés auront expédié leur besogne assez vite.

Retrouvés

Un chalutier à vapeur a retrouvé dans un fjord du Groënland la famille Hutchinson, de Baltimore, partie en avion des Etats-Unis pour l'Europe et dont le trajet a été rudement interrompu par la destruction totale de l'appareil qui la transportait. On ne comprend pas à quel motif a pu obéir Hutchinson en embarquant sa femme et ses deux fillettes pour un trajet aussi dangereux. Un homme peut être libre de risquer sa vie dans une folle aventure. Mais celle des siens? A l'avenir, les gouvernements seraient bien avisés de refuser tout permis de vol à des gens aussi étourdis qu'Hutchinson.

Considérons

Ce sont les motifs qui dictent un arrêt de tribunal, un jugement. Ils diffèrent des vues générales sur un sujet, que le dictionnaire appelle considérations. Citer Bossuet, saint Paul, un ambassadeur français qui fait l'histoire à ses heures de loisir, parler des Assyriens, des Egyptiens, des Médés et des Perses, rappeler l'assassinat d'Ekaterinbourg, tout cela, en marge d'un procès d'actualité, est facile étalage d'érudition et de souvenirs de lecture. Mais le moindre grain de millet ferait bien mieux affaire, dira l'avocat qui lit l'arrêt pour y trouver de la jurisprudence, un exposé de droit sur un sujet de droit, et n'y voit que des considérations assez mélangées. Vous voulez, Acis, me dire qu'il faut froid; que ne dites-vous? Il faut froid; vous voulez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige; dites: il pleut, il neige! écrit quelque part La Bruyère, d'un monsieur de son temps dont la conversation était longue, diffuse et solennelle même s'il s'agissait de dire les choses les plus simples du monde. La jurisprudence et la loi québécoises ne laissent aucun pouvoir discrétionnaire à un tribunal d'empêcher qu'il ne soit d'écriture quel que ce soit contre tel ou tel

Qui sera juge à la Cour d'Appel, à Montréal?

On parle de MM. J.-L. Saint-Jacques et L.-E. Beaulieu — Deux avocats marquants — Le choix ne tardera pas

M. LE JUGE TELLIER SUCCEDERAIT A M. LE JUGE LAFONTAINE, A LA PRESIDENCE

Bon candidat

On a découvert, aux Etats-Unis, un homme qui a fait six mille fois la même conférence, devant des auditoires qu'on veut penser différents. Six mille fois? Ce personnage mériterait d'entrer dans la politique, surtout dans nos pays. Ce serait un excellent candidat, et qui ne serait jamais pris de court, puisqu'il doit savoir son texte par cœur.

Un indice

Un impresario juif-américain quitte une femme, en épouse civilement une autre, dans le monde du cinéma. Et, l'un de ces matin, on le trouve mort d'une balle de pistolet dans la tête. S'est-il tué? L'a-t-on tué? Grand émoi dans la presse américaine, et jusque dans la nôtre. Portraits de l'impresario, du pistolet trouvé à ses côtés, de la femme qu'il a quittée, de celle qu'il a épousée, de son frère, de sa maison; portraits de la veuve en larmes, de la femme qui se serait noyée pour lui, du rabbin qui a célébré les funérailles et la vertu du mort; portraits de ses amis, des étoiles de cinéma qu'il a lancées et quittées; déclarations stupides de celui-ci, sottes de celui-là, etc., etc. Cela dure depuis une semaine, cela s'affiche aux meilleures pages de nos quotidiens, même français. S'il se fût agi de la mort d'un grand savant contemporain, d'un littérateur en vue, la presse à sensation eût expédié cela en dix lignes. Il s'agit d'une femme à la chevelure platine? Dix, cent, mille colonnes d'espace ne suffisent pas. Nous vivons à une époque d'information véritable et sérieuse, où les premières places vont aux hommes et aux événements de réelle valeur. On nous le dit, croyons-le.

G. P.

L'opinion du lecteur

La crise du parti conservateur provincial

Montréal, 10 septembre, 1932
M. le directeur,

Dans un numéro récent du *Devoir*, il se trouve une lettre de M. Jacques Rousseau, avocat, sur la question de la crise du parti conservateur provincial.

Comme il porte mon nom et moi le sien et qu'à mon retour du Mexique, où je suis allé librement, j'ai reçu des appréciations peu flatteuses pour sa lettre en 22 points, je crois devoir déclarer publiquement que ses opinions ne sont pas les miennes.

Le sort des deux partis m'intéresse médiocrement. Les deux se meurent du même mal, les deux ont leurs financiers crasseux, tout comme ils ont des familles, qui comptent arriver par la politique plus tôt et plus vite par leur talent. Les uns et les autres, je crois, ne peuvent être favorables à M. Camillien Houde.

Mon homonyme et ami prétend que M. Camillien Houde ne sait pas être à temps à un rendez-vous. Ce qui importe c'est qu'il ait toujours été le premier au combat.

Il paraîtrait, d'après M. Rousseau, l'autre, (à la suite de la dernière élection qui nous a valu la loi "Dillon", dont l'auteur réclame les mêmes libertés que M. de Valera pour les Irlandais d'Irlande) qu'il n'aurait dû y avoir que quinze contestations au lieu d'une soixantaine.

Est-ce que M. Jacques Rousseau, mon homonyme, aurait pu déterminer facilement lesquelles, quand tous les candidats défaites avaient été volés sans choix, par les amis de M. Taschereau et ordonnaient au chef de contester? Je prétends, moi, que le vol avait eu lieu en bloc, les contestations devaient être prises en bloc; et c'est bien le sentiment exprimé en bloc par les candidats défaites.

Il y a bien M. Maurice Duplessis qui prétend le contraire; mais ceux qui connaissent un tant soit peu le député des Trois-Rivières savent que son esprit de contradiction horrible pour ceux qui viennent en contact avec lui. Une enquête de cinq minutes aux Trois-Rivières mêmes, ou l'on pratique sa profession, en fournirait la preuve. Pour obtenir que M. Duplessis soit en faveur de contester partout, il n'y avait qu'à exprimer le désir de ne contester nulle part.

Mon excellent ami et homonyme, qui n'est pas seulement avocat, mais homme intelligent, prétend que le chef de l'opposition doit être un avocat. Des gens comme M. Herriot, M. Ramsay MacDonald, M. Baldwin et M. Hoover, par exemple, ne seraient pas à leur place. Une couple d'affirmations de cette nature et mon homonyme sera dé-

puté de Champlain en l'an 2000. Je dois vous avouer, M. le Directeur, que mon homonyme que je connais bien, est plus jeune que moi de caractère. C'est la raison pour laquelle il fait de telles affirmations publiquement.

Je n'ai rien contre les disciples de la Vierge aux yeux bandés, qui porte bandeau, probablement pour n'avoir pas à lire certaines élocutions. Je parie que l'ancien député libéral de Champlain, père de mon homonyme, qui était industriel et banquier, n'approuverait pas cette déclaration de son fils.

L'opinion que la politique est l'appanage exclusif des disciples de Thémis se perd peu à peu dans le public. Et il paraîtrait que dorénavant, le talent, le courage, la ténacité, la sincérité et la conviction qui conviennent ne seront plus nécessairement exclusivement confirmés par parchemins mal paradosés, l'opinion publique paraissant décidée à ne plus s'occuper de ce travers.

Mais M. Arthur Sauvé, le prédécesseur de M. Camillien Houde, qui fut 10 ans au timon du parti, qui éprouva des vagues successives retentissantes, qui renia son parti et ses chefs à Ottawa, qui fut élu par acclamation dans son comté, au grand dam de ses partisans, à la surprise de tous, sans que personne ne se soit jamais expliqué par quelle combinaison, qui a fourni, alors qu'il était chef, le lamentable spectacle du régime libéral élu par acclamation le jour de la nomination, et qui fut de tout temps le chef conservateur le mieux désiré du parti libéral, n'a jamais subi, que je sache, le reproche de ne pas appartenir à l'ordre des avocats.

Si nous l'avons enduré si longtemps, sans nous plaindre, sans qu'il fût avocat, il me sera bien permis de demander à ceux qui pourraient penser comme mon homonyme de respecter ceux qui, comme moi, éprouvent une vive admiration pour M. Houde, sans qu'il soit avocat.

Nous sommes nombreux et notre concours sera précieux lors du prochain combat. Pourquoi se lasser inutilement? Je tenais, M. le directeur, à démentir que tous les Jacques Rousseau ne pensent pas de la même façon et je vous suis vivement obligé de m'avoir accordé l'hospitalité de vos colonnes pour exprimer mon opinion.

Bien à vous,
JACQUES ROUSSEAU

3928, Parc Lafontaine, Montréal.

M. le directeur,

La crise du parti conservateur provincial a pour cause l'égoïsme humain, vieux comme le monde.

La démission de M. le juge Lafontaine, président de la Cour d'Appel, pour raisons d'âge et de maladie, vient de prendre sa retraite après une longue et remarquable carrière de magistrat. — Il a été président de la Cour d'Appel de 1927 à 1932, après avoir été juge à la Cour Supérieure pendant plusieurs années, — pose la double question de son remplacement comme membre du tribunal et président de la Cour d'Appel.

Selon la tradition, la présidence de la Cour d'Appel (Cour du Banc du Roi) doit échoir à un juge de langue française pour la région de Montréal. C'est ainsi que sir Alexandre Lacoste a été président de 1891 à 1907, le juge Henri-Thomas Taschereau de 1907 à 1909, sir L.-A. Jetté de 1909 à 1911, le juge Horace Archambault, de 1911 à 1918, le juge Gustave Lamothe, de 1918 à 1922, après quoi le juge Lafontaine lui succéda, pour rester à ce poste jusqu'à ces jours derniers. Tous ont vécu à Montréal.

A l'heure qu'il est, il s'agit de nommer, outre un nouveau juge à la Cour d'Appel, le président de ce tribunal. Tel que constitué, celui-ci compte aux termes de la loi douze juges. Présentement, il en reste 11, comme suit: MM. J. Tellier, C.-E. Dorion (Québec), Alphonse Bernier (Québec), Adolphe Rivard (Québec), Séverin Letourneau, Paul Saint-Germain, Antonin Galipault (Québec), ainsi que MM. les juges Howard, Bond, Hall et Walsh, ceux-ci tous de Montréal; six autres juges de la région de Québec, soit quatre juges (sept une fois remplie la vacance causée par le départ de M. Lafontaine) et un d'un district de l'extérieur, — dans le cas présent, M. Tellier, qui habite Joliette. Des douze juges de la Cour d'Appel, huit sont de langue française, quatre de langue anglaise, et de ces quatre, trois sont de religion protestante, M. Walsh étant Irlandais catholique.

Selon la coutume, la présidence de la Cour d'Appel échoit à un juge de la région de Montréal, choisi selon son rang d'ancienneté à ce tribunal. La liste des nominations s'établit comme suit, par ordre d'ancienneté, à la Cour d'Appel:

LES NOMS D'AVOCATS QU'ON CITE

L'unanimité faite sur le choix du nouveau président, dont l'acceptation du poste ne paraît pas douteuse, elle n'est pas encore faite sur le nom du remplaçant de M. le juge Lafontaine comme juge de la Cour d'Appel. On a vaguement parlé de M. Duranleau, ministre de la marine dans le cabinet Bennett, et présentement en mission officielle à Madrid, à un congrès international de radiodiffusion. Il n'est pas du tout probable que M. Duranleau ait posé sa candidature à la succession de M. Lafontaine; et il est encore plus improbable qu'il soit nommé sans l'avoir posé. Il

arrive aussi parfois que le ministre de la Justice fait passer à la Cour d'Appel un juge de la Cour Supérieure. Cela vient de se faire pour M. Walsh. Mais on ne pense pas que cela se répète cette fois-ci. On n'en sait rien, cependant.

Pour l'heure, l'on ne cite sérieusement que deux noms: d'abord, celui de M. J.-L. Saint-Jacques, ancien associé de M. Gustave Lamothe, avant que celui-ci devint juge, et qui est aujourd'hui l'un des avocats en vue du barreau montréalais. Conservateur, ancien député d'Argenteuil à Québec, M. Saint-Jacques s'est depuis 1927 éloigné de la politique active, n'ayant guère le tempérament politique. On a déjà, depuis 1930, cité son nom comme celui du successeur de M. Bruno Nantel à la commission fédérale des chemins de fer. Mais M. Saint-Jacques, chef d'une étude légale acheminée, n'avait pas voulu d'un poste qui ne comporte qu'un terme d'office de dix ans, sans pension à l'expiration de ce terme. Ses amis l'ont donc déconseillé d'accepter cette situation, qui comportait l'obligation de quitter Montréal pour aller vivre à Ottawa.

Le second nom cité depuis quelques heures, c'est celui de l'actuel bâtonnier de la région de Montréal: M. L.-Emery Beaulieu, chef de l'importante étude légale Beaulieu, Gouin, Mercier et Tellier, et professeur de droit civil à l'Université de Montréal. M. L.-E. Beaulieu, qui n'a jamais fait de politique, est également bien vu chez les rouges comme chez les bleus et il n'a que des amis dans le barreau montréalais, tout comme M. Saint-Jacques.

L'on s'accorde à dire que si le gouvernement désigne l'un de ces deux candidats au poste vacant depuis la démission de M. Lafontaine, il aura fait une fort belle nomination. De toutes façons, on tient pour assuré que d'ici quelques jours — car la nomination presse, — ou M. Beaulieu ou M. Saint-Jacques sera juge à la Cour d'Appel. Il sera la troisième nomination que le ministère Bennett y fera depuis 1930, les deux premières étant celles de M. Saint-Germain en 1931 et de M. Walsh ces semaines-ci.

Ce qu'il nous faut à nous, Québécois, et ce qu'il faudrait au monde pour sortir de cette crise affreuse, ce sont des chefs, des vrais chefs intelligents, impartiaux, intègres, incorruptibles, des chefs capables de travailler à la cessation.

(Suite à la page 3)

Nos enquêtes

LA PREMIERE SE CLOT — QUEL RESULTAT DONNERA L'AUTRE? — LES REPONSES N'ABONDENT POINT

Notre première enquête, sur "La crise du parti conservateur provincial", se clot aujourd'hui. Nous avons prévenu les intéressés que nous n'accepterions aucune lettre après ce 14 septembre, et comme rien n'est encore arrivé au moment où nous écrivons ces lignes, il est fort probable que les deux lettres que nous publions aujourd'hui, et qui valent nos cartons, marquent la fin des réponses.

On a entendu, du côté conservateur, des sons de cloche assez divers; et les chefs ont pu apprendre, de façon plus claire qu'il n'eût été autrement possible, ce que pensent certains de leurs jeunes partisans.

Incidentement, comme il fallait s'y attendre, les libéraux ont été mis en cause. Ils n'ont pas jugé à propos de se défendre. C'est leur affaire, et nous n'avons point à leur en faire reproche.

Mais nous tenons à marquer que la publicité du journal leur a été publiquement et quotidiennement offerte pendant de longs jours.

S'ils n'en ont point profité, ce n'est pas notre faute.

Ce ne sera pas notre faute non plus, si les doctrinaires de l'un ou de l'autre parti ne jugent pas à propos de participer à la deuxième enquête, celle qui portera sur les idées, les principes et la doctrine de nos deux principaux partis.

Nous les invitons de la même façon, et nous les traiterons sur les mêmes pieds, qu'ils soient bleus ou rouges.

Les réponses n'abondent point. En fait, nous n'en avons pas encore reçu une seule. Serait-ce que la définition des principes rouges ou bleus est chose si difficile? Nous répons à l'admettre.

En tout cas, nos colonnes restent ouvertes.

Lundi prochain, nous publierons les premières réponses arrivées.

S'il n'en arrive point, nous aurons quelque autre chose à dire, et même à proposer.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est, Téléphone HARBOR 1241.

L'actualité

La musique

S'il vous est arrivé de faire des coupures de journaux, vous avez constaté qu'on n'en égarait jamais que d'une sorte: celles dont on a besoin.

Le courrier de ce matin m'apporte un billet d'un confrère qui me réclame un article publié ici il y a quelques mois. Il l'avait coupé, mais, malheureusement, c'est lui qui le dit, bien qu'il s'agisse d'un de nos articles, il ne peut le trouver. Ce mot me frappe parce qu'au même moment, je faisais de vaines recherches pour mettre la main sur une coupure de journal que, moi aussi, j'avais mise de côté et qui s'est volatilisée.

Heureusement, j'ai gardé du fait mémoire assez exacte, je crois. Voici: En Pologne, où la crise sévit comme dans le reste de l'univers, d'accord avec le ministère des Beaux-Arts, le gouvernement a pris des dispositions pour protéger les artistes indigènes.

Le sort des musiciens ou chanteurs n'est plus enviable, car ils subissent une double crise: celle de tout le monde, qui date de fin de 1929, et celle qui leur est particulière et qui date de l'apparition, approximativement vers la même époque, du film sonore.

La crise qui affecte la généralité des gens passera; mais l'autre, qui n'affecte que les artistes, ne passera pas. Et si elle doit continuer avec une égale intensité, on se demande ce que sera le monde dans une génération d'ici. Il sera devenu impossible de demander à la musique jouée ou chantée son pain quotidien. Les instrumentistes et les chanteurs virtuoses ne feront de plus en plus rares. Il n'y aura que des amateurs, et le progrès moderne aura tué une grâce de plus. On n'entendra plus de musique que filmée ou disque et films et dis-

ques seront aux mains des producteurs juifs qui auront à leur merci les artistes et qui imposeront au public leur goût. Le jazz est d'eux. Jugez un peu par cela de ce qui nous attend, ou, plutôt, de ce qui attend nos fils ou nos petits-fils.

La Pologne, patrie de tant de musiciens illustres et qui même a été le plus grand pianiste contemporain à la suprême magistrature, la Pologne s'est donc préoccupée de protéger ses nationaux qui demandent à l'art de la faire vivre.

Pour que ceux-ci ne souffrent pas d'une ruineuse concurrence étrangère, le ministère des Beaux-Arts doit accorder son visa aux concerts et récitals, il a même autorisé de refuser l'entrée de la Pologne aux artistes de l'étranger qui veulent y organiser des manifestations du genre susdit.

Or, selon la dépêche égarée, Maurice Chevalier aurait sollicité du consul de Pologne à Paris, l'autorisation d'organiser une tournée dans ce pays. Le consul ayant refusé la requête au ministère des Beaux-Arts, la réponse est arrivée, négative. Le ministère n'admet désormais en Pologne, disait en substance la dépêche, que les artistes qui peuvent favoriser l'éducation artistique de la population. M. Chevalier n'est pas de ceux-là. Il n'est pas un artiste lyrique mais simplement un pitre.

La réclame à déflagrations formidables a chair les cerveaux, la notion des valeurs a sené dans tous les esprits l'anarchie morale.

Dans ce désarroi général, des déclarations comme celles-là font l'effet d'un rayon de soleil percant d'épais nuages, d'une gerbe lumineuse crevant la nuit.

On sait à la suite de quel engouement ou de quelle gageure les Sémites, qui contrôlent l'industrie cinématographique aux Etats-Unis, ont entrepris de lancer Chevalier au zénith du firmament de Hollywood. Ils n'ont pas trop mal réus-

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Pour préparer le terrain

Montréal, 11 septembre 1932

Monsieur le rédacteur,
Pour préparer le terrain à la plus belle dissertation politique jamais parue dans un journal, puisqu'elle doit porter sur les idées, les principes et les doctrines de nos deux grands partis politiques provinciaux et pour amorcer la discussion qui semble ne pas vouloir commencer, permettez-moi, s'il vous plaît, de faire ici un résumé historique, repassant, sans commentaires et à vol d'oiseau, les origines des partis.

Ces quelques notes brèves pourront servir de point de départ aux savants exposés que nos grands chefs politiques ne manqueraient pas de faire au profit de l'immense majorité des citoyens, leurs électeurs, qui ne savent absolument rien des idées, des principes et des doctrines du parti auquel ils ont juré une allégeance éternelle.

Ce n'est sûrement pas en temps d'élections qu'on peut en apprendre sur ce sujet-là.

Définition d'un parti politique

Un parti politique est un groupe d'hommes réunis ensemble dont le but est de promouvoir, par un effort commun, les intérêts de la nation selon certains principes définis sur lesquels tous sont d'accord.

Ainsi il y a autant de partis politiques qu'il y a de groupes d'hommes désirant les intérêts du peuple suivant des principes différents; plus explicitement, les partis valent:

1o selon la cause qu'ils suivent;
2o selon les idées qu'ils préconisent;

3o selon qu'ils veulent résoudre un problème de la société;

4o ou résoudre un ou des problèmes économiques.

5o Enfin il y a aussi des partis politiques sans principes ou sans objet spécial, si ce n'est celui de prendre le pouvoir pour donner au peuple un meilleur gouvernement.

Il serait donc très intéressant de pouvoir ajouter à la définition générale du parti politique la différence ultime qui caractérise, en une individualité distincte, chacun de nos deux partis provinciaux; en un mot, de connaître les principes sur lesquels tous sont d'accord.

Avis de décès

BENOIT — A L'Éclair, le 12 septembre, à l'âge de 65 ans, est décédé Lucien Benoit, époux de Marie Lambert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 15 septembre, à 9 heures, à la chapelle de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, lieu de la sépulture. Le service sera célébré à 9 heures (heure solaire). Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Nécrologie

ALARIE — A Montréal, le 12, à 67 ans, Joseph Alarie, époux de Marie-Louise Hélie.

BARRETT — A Naperville, le 12, à 83 ans, Henriette Lukin, veuve de feu le notaire J.-Alexandre Barre.

BOUCHARD — A Montréal, le 12, à 64 ans, A.-B. Bouchard, époux de Nora O'Connell.

CLEMENT — A Montréal, le 12, à 76 ans, Delvina-Amanda Page, épouse de Charles Clement.

DIONNE — A Montréal, le 12, à 5 mois, Marie-Rose-Madeleine-Claire, fille de M. et Mme L.-J. Dionne, née Gabrielle Page.

DUMHERRY — A Montréal, le 12, à 12 ans, Armand Dumherry, fils d'Alfred Dumherry et de feu Delvina Normandeau.

FRUITIER — A Montréal, le 12, à 44 ans, Paul-Émile Fruitier, époux de Louise Albina Montreuil.

GAUTHIER — A Saint-Paulin, le 11, à 39 ans, Georgette Gauthier.

LABRIÈRE — A Montréal, le 13, à 23 ans, Jeannette, fille de feu René Labrière et d'Alce Hébert-Alarie.

LEGAULT — A Montréal, le 12, à 92 ans, Catherine Dandurand, épouse de feu Michel Legault.

LEGER — A Varennes, le 12, Alfred Léger, époux d'Emma Hébert.

LELAOURE — A Montréal, le 12, à 33 ans, Mme Alice Oulmet, épouse de M. Edouard Lelaouère.

MANNY — A Farnham, le 13, à 30 ans, Mlle Eugénie Manny.

MASSON — A Montréal, le 11, à 43 ans, Alice Janson, épouse de J.-A. Masson, en premières noces, et de feu Arthur Langelin, en secondes.

MEILLER — A Montréal, le 12, à 15 ans, Roméo Meiller, fils d'Hermine Meiller et de feu Delvina Mainville.

PHARAND — A Montréal, le 10, à 21 ans, Maximilienne, fille d'Adrien Pharand et de feu Clara Courbonnais.

SENEZ — A Montréal, le 11, à 85 ans, Mme Caroline Lambert, épouse de feu Joseph Senéz.

SICKINI — A Montréal, le 12, à 39 ans, Angéline Sickini, fille de feu Georges Sickini et de Mme Sickini.

SICKINI — A Montréal, le 11, à 64 ans, Georges Sickini, époux d'Elisa Glouteney.

LA BIENFAISANCE QUI SE FAIT COMPASSIONNANTE

NOS SERVICES

SALONS MORTUAIRES

ASSURANCE DIRECTION DE FUNÉRAIRES

AMBULANCES PRIVÉES

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES

Jos. Jeannot, Pres. — L. Leg, Secrétaire, Ger. Cos.

Rue Ste-Catherine, 302 Est

Téléphone 7-9-11

— DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL

O. Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 1717

Enfin, on y verrait clair. Comme la plupart des partis politiques ont été formés par des hommes qui, dans des temps opportuns, voulaient l'application de certains principes, qui leur étaient chers, peut-être, en recherchant leurs origines, trouverons-nous les principes, les idées et les doctrines qui leur ont donné naissance.

Voici, en quelques mots, l'origine des partis politiques; aux autres d'y trouver les principes.

Origines de nos partis

Il faut remonter dans l'histoire d'Angleterre jusqu'au règne de la reine Elisabeth, lors de la querelle entre protestants; ce furent alors les Puritains qui devinrent le premier parti politique. Plus tard, en 1680, on vit surgir les deux grands partis anglais: les Whigs et les Tories.

Les Tories tenaient à l'obéissance à la Couronne et les Whigs demandaient la liberté pour tout le monde; ainsi, d'allure plus libérale, ces derniers étaient généralement plus en faveur des colonies et contrairement les Tories.

Longtemps après, en 1830, les partis changèrent de noms: les Tories devinrent les Conservateurs et les Whigs, les Libéraux. C'est vers cette époque, 1840, que ces partis apparurent au Canada et c'est l'union des deux Canadas et la question de responsabilité ministérielle qui les amena chez nous.

Les Canadiens français sont alors presque tous des libéraux et les Canadiens anglais sont, en grande majorité, conservateurs.

Survint ensuite, en 1849, après le retour de France de Papineau, la scission du parti libéral: d'un côté, les partisans de Papineau, appelés les rouges; de l'autre, les libéraux modérés de LaFontaine.

En 1851, les Reformers et les Grigs font leur apparition dans le Haut-Canada.

En 1854, les trois partis conservateur, libéral (LaFontaine) et réformiste s'allient pour former le parti libéral-conservateur sous la direction de John-A. Macdonald et de Georges-Etienne Cartier.

D'un autre côté, il y eut l'alliance des libéraux de Papineau, dirigés par Dorion, avec les Grigs (clear grigs) ou francs rouges de George Brown.

Avec le temps on finit par appeler tout simplement les premiers les Conservateurs ou les Bleus et les autres, les Libéraux ou les Rouges.

Ce sont encore les mêmes partis qui existent aujourd'hui et comme il n'y a pratiquement pas de différence entre les partis fédéraux et provinciaux, nous en sommes rendus aux partis en cause.

Comme conclusion, nos deux partis provinciaux étant originairement composés de libéraux, il ne sera pas surprenant de rencontrer souvent les mêmes principes et les mêmes idées dans les deux partis.

Naturellement, avec le temps, il se fait de grandes évolutions, de sérieux changements.

Il serait donc, encore une fois, extrêmement intéressant pour tout le monde que les grands chefs pussent définir leurs doctrines en termes concrets.

Mon exposé, nécessairement très sommaire, n'est certainement pas parfait; peut-être y a-t-il de grosses erreurs?

Si quelqu'un veut continuer cette étude et faire les mises au point nécessaires, je l'en remercie d'avance.

Vous remerciant aussi, monsieur le rédacteur, de votre bienveillante hospitalité, je demeure votre tout dévoué,

Ronald LAVIOLETTE,

notaire.

La navigation

La Ligne Italienne ouvre un bureau à Montréal

La ligne Italienne qui est le résultat d'un merger de trois compagnies de navigation italiennes et qui a un tonnage considérable, vient d'ouvrir un bureau à Montréal dans l'immeuble des Archibald, au sud-est du square Beaver-Hall. Ce bureau sera sous la direction de M. L.-V. Lecours, qui a été nommé gérant de la ligne pour la Canada. Le capitaine C. Cosulich, ancien gérant général de la ligne Cosulich, qui fait partie du merger, est arrivé à Montréal hier pour l'inauguration du bureau. Il est directeur de la ligne à New-York, ainsi que le capitaine A. Raspini, chargé de l'administration, et M. Serrati, publiciste. La Ligne Italienne va mettre en service d'ici deux mois deux paquebots principaux, le Rex, de 54,000 tonnes, le 28 septembre, et le Conte di Savoia, d'un tonnage inférieur, un mois plus tard.

La C. S. L. suspend ses services

La Canada Steamship Lines a fermé les portes du Manoir Richelieu dimanche dernier et elle a retiré de leurs services réguliers le Québec qui faisait le service du Saguenay, et le Richelieu, qui faisait le trajet entre Montréal et Québec. Les deux navires sont maintenant à Sorel, où ils passeront l'hiver. Le Tadoussac continue pendant une semaine le service Montréal-Québec. Le Rapids Prince a fait son dernier saut des rapides lundi, et il subira un ménage complet au chantier Cantin. Le service Toronto-Prescott s'est aussi terminé dimanche dernier.

M. C.-G. Bonter, gérant du service des voyageurs de la C. S. L. a déclaré hier que la saison qui s'achève n'a pas été merveilleuse, mais que la compagnie espère une bonne saison l'an prochain.

Trois journalistes éminents

L'Empress of Britain est attendu à Québec demain, venant de Cher-

bourg et Southampton. Au nombre de ses passagers se trouvent trois journalistes anglais bien connus: sir Percival Phillips, célèbre correspondant de guerre et attaché à la rédaction du London Daily Mail; A. Beverley Baxter, éditeur du London Daily Express et sir Percival Hurd, M.P., correspondant de plusieurs journaux canadiens à Londres et autrefois éditeur du Outlook.

Sir Harry McGowan, président de l'Imperial Chemical Industries; sir James et lady Dunn, de Londres; M. Huntly-R. Drummond, Mme F.-A. Wanklyn et M. James-B. Allan, de Montréal, sont aussi au nombre des passagers.

Sur le "Duchess of Atholl"

M. Randolph Bruce, ancien lieutenant-gouverneur de la Colombie britannique, est au nombre des passagers qui arriveront samedi à Montréal à bord du paquebot Duchess of Atholl, du Pacifique Canadien. On remarque en outre sur la liste le Dr et Mme H.-S. Birkett, et Miss Birkett; Mme W.-J. Benalack et Mme C.-B. Foster, de Montréal, M. R.-H. Newman, secrétaire du Shanghai Racing Club, de Shanghai, Chine.

Le sucre sud-africain

Montréal recevra d'ici la fin de la saison 100,000 tonnes de sucre de l'Afrique du Sud, selon les renseignements obtenus. Il faudra 13 navires pour transporter cette quantité de sucre et avoir recours à deux des registres italiens. On espère toutefois que le recours aux navires étrangers pour le transport des marchandises entre l'Afrique du Sud et le Canada n'arrivera pas souvent. C'est un cas exceptionnel. Les navires de la Elder Dempster seront utilisés pour le transport de ce sucre. Cette compagnie exploite un service régulier entre le Canada et le lointain Dominion. Elle reçoit du gouvernement canadien un octroi de \$112,500, ce qui est \$37,500 de moins que l'an dernier. Des Sud-Africains désireux que le commerce entre le Canada et leur pays se maintienne et grandisse suggèrent que l'Union de l'Afrique du Sud accorde de son côté un subside égal à la Elder Dempster.

Prix réduits sur les "Ladys"

La Canadian National Steamships annonce aujourd'hui la réduction de ses tarifs d'hiver pour ses cabines de luxe à bord de ses navires du type Lady qui font le service entre Halifax, les Bermudes et les Antilles via Boston.

Ces réductions, en vigueur à partir du 20 novembre jusqu'au 21 avril sont les plus fortes jamais consenties. Le prix des suites et des cabines de luxe est réduit d'environ 40 pour cent; les cabines avec bain, douche, etc., d'environ 30 pour cent et les autres cabines d'environ 20 pour cent. Les prix minima des cabines ne sont pas changés. Les réductions ne s'appliquent pas non plus au Prince Henry, qui continue à faire des croisières à prix populaires entre Boston et les Bermudes, ni au Colborne, ou au Chomedy, deux cargos qui offrent aux passagers des croisières à l'aventure à des prix bas.

M. Thomas Cree, gérant du service des voyageurs de la Canadian National Steamships croit que les nouveaux tarifs attireront plus de voyageurs. Ils fondent son opinion acquise l'an dernier alors que des réductions de tarifs moins importantes ont grossi considérablement le nombre de voyageurs.

Dernier voyage de l'"Empress of Australia"

Québec, 14. — L'Empress of Australia, du Pacifique Canadien, quittera son quai de l'Anse-au-Foulon aujourd'hui à destination de Cherbourg et Southampton, et ne reviendra maintenant dans notre port que l'été prochain. Durant les mois d'automne, le paquebot subira une toilette complète et sera préparé pour les croisières qu'il doit faire cet hiver aux Antilles et dans la Méditerranée.

Au nombre des passagers qui partent pour l'Europe à bord de l'Australie, on remarque M. Walter Mitchell, ancien trésorier de la province, Miss Patricia Mitchell, Desmond Farrell, Charles Farrell, Mlle G. Martin, le P.-R. Robert, O.F.M., le P.-G. Léger, O.F.M., le Dr et Mme L.-N. Petersen, Mme Paul Saint-Germain, Mlle Lucile et Louise Saint-Germain, consul général de Suisse à Montréal, et Mme M. W. Thurnheer, consul général de Suisse à Montréal, et Mme M. Thurnheer, M. et Mme H. Hodgson et plusieurs autres.

Mouvement des paquebots

L'Athena, ligne Anchor, parti de Glasgow, à Montréal dimanche.
L'Aurania, ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal, lundi.
Le Duchess of Atholl, ligne du C. P., parti de Liverpool, à Montréal samedi.
L'Empress of Britain, ligne du C. P., parti de Southampton, à Québec jeudi.

Le Lady Somers, ligne du G.N., parti de la Jamaïque, à Montréal, le 19.

Le Lady Nelson, ligne du G.N., parti de Halifax, à Demerara, le 21.

Le Lady Drake, ligne du C. N., parti de Demerara, à Saint-Jean, le 23.

Le Lady Rodney, ligne du C. N., parti de Montréal, à la Jamaïque lundi.

Le Duchess of York, ligne du C. P., parti de Montréal, à Liverpool samedi.

Le Letitia, ligne Anchor, parti de Montréal, à Glasgow, dimanche.

L'Ascania, ligne Cunard, parti de Montréal, à Plymouth samedi.

Le Montclare, ligne du C.P., parti de Montréal, à Southampton, dimanche.

L'Empress of Japan, ligne du C. P., parti de Yokohama, à Vancouver, aujourd'hui.

L'Empress of Asia, ligne du C.P., parti de Hong-Kong, à Vancouver, le 20.

L'Empress of Canada, ligne du C.P., parti de Vancouver, à Hong-Kong, vendredi.

Partie de cartes

Demain soir, à 8 h., à la salle paroissiale Sainte-Elisabeth, organisée par la section Desjardins (81) de la Société Saint-Jean-Baptiste. Patronage de M. le curé Berthiaume.

MILLET ROUX & LAFON

LIMITÉE

Produits Scientifiques Sélectionnés et Instruments pour la médecine et la chirurgie

ont l'honneur d'aviser le Corps médical qu'ils ont ouvert leur magasin d'exposition

1215, rue Saint-Denis

Tél. MARQUETTE 8495

Instruments chirurgicaux de CHENET & CIE de Paris.

Electricité médicale des établissements CHENAILLE, de Paris.

Rayons X des établissements R. CASSEL, de Paris.

Matériel et mobilier de salles d'opération et d'hôpital.

DEVIS SUR DEMANDE SERVICE

Deux aviateurs tués dans un accident

L'avion que pilotait l'instructeur Blaise A. Leboeuf en compagnie de C. W. Chambers s'est écrasé sur le sol près de Boucherville, hier soir. L'appareil est entièrement détruit tant par le feu que par le choc.

Le pilote-aviateur Blaise A. Leboeuf, instructeur du Club des Aviateurs Légers de Montréal, s'est hier soir dans un accident d'aéronef alors qu'il était en compagnie de C. W. Chambers, 160, avenue Westminster, Notre-Dame-de-Grâce, un membre du club. L'accident est arrivé vers 7 h. 30, près de Boucherville, à trois milles au nord de l'aéroport de Saint-Hubert. Les deux aviateurs avaient pris l'air à 7 h. 15, Chambers devant recevoir l'une de ses dernières leçons avant de pouvoir voler seul.

D'après plusieurs témoins, l'avion faisait des évolutions, virant sur l'ailé et exécutant des plongées. Il n'était pas possible de voir qui conduisait. L'avion, un Haviland-Moth appartenant au Club d'Aviateurs Légers du McGill, plongea tout à coup vers le sol et prit feu. On croit que les deux occupants furent tués instantanément lorsque l'appareil frappa la terre. Leurs cadavres étaient tellement carbonisés qu'il a été impossible de constater les blessures. L'avion lui-même a été entièrement détruit tant par le feu que par le choc.

L'appareil volait au-dessus de la ferme de M. L. Beauchemin, à trois milles au nord de l'aéroport de Saint-Hubert, un peu avant 8 h. hier soir. Il y avait déjà une quinzaine de minutes que l'avion volait dans les environs lorsqu'il sembla aux spectateurs que l'appareil était devenu incontrôlable. L'aéronef oscilla et il devint évident que le pilote cherchait à localiser un terrain propice à l'atterrissage. Il s'immobilisa presque au-dessus de la ferme de M. Clovis Dansereau pour plonger subitement vers le sol d'une hauteur de 800 pieds.

Il se produisit une explosion terrible pendant que les curieux se précipitaient vers l'endroit de l'accident pour porter secours aux aviateurs. Ils ne purent approcher à plus d'une cinquantaine de pieds, tellement la chaleur se dégageait de l'appareil en flammes était considérable. Ils ne purent atteindre l'avion que lorsque les flammes l'eurent entièrement consumé. Ils retirèrent alors des débris les cadavres carbonisés de l'instructeur Leboeuf et de son élève.

La voiture de la morgue, mandée de Montréal par téléphone, arriva quelques minutes plus tard pour transporter les deux cadavres. Il fallut les détacher des sièges où ils étaient encore retenus par des courroies. Les cadavres sont méconnaissables.

L'instructeur Leboeuf

L'instructeur Blaise A. Leboeuf était l'un des plus célèbres aviateurs canadiens. Il pouvait donner

ses instructions aussi bien en français qu'en anglais et nombreux sont les Canadiens français qui le connaissent personnellement.

Au cours du récent spectacle aérien, l'instructeur Leboeuf avait été fort remarqué par la foule devant laquelle il avait évolué. Nous avions causé longuement avec lui et il nous avait fourni d'intéressants détails sur le fonctionnement d'appareils nouveaux.

Au club d'aviateurs légers, on le tenait en grande estime. Il avait fait son apprentissage de pilote entièrement au Canada. Il avait appris à piloter à Windsor, Ontario, avant de se joindre au Royal Canadian Air Force. Il fit preuve d'une rare habileté et devint bientôt l'un des meilleurs instructeurs en service.

Il était âgé de 32 ans et avait accepté le poste d'instructeur au Club de Saint-Hubert depuis le 8 avril dernier. Il avait succédé au capitaine Hugh Spooner.

Il venait de compléter un cours de vol sans voir au camp Borden et il était capable de donner des leçons de ce genre aux membres du club. Il possédait une facilité extraordinaire pour enseigner aux élèves. Il en avait formé un bon nombre au cours de l'été.

Lui survient: sa femme, née Campeau (Lucille), une fille, son père, M. A.-P. Leboeuf, de Windsor, Ontario, ainsi que deux sœurs, Emilie et Agnès.

C.-W. Chambers, l'autre victime de ce terrible accident, était âgé de 27 ans. Il était célibataire et travaillait pour la Compagnie du Téléphone Bell.

La semaine de cinq jours

Et la journée de six heures — C'est ce que demande le Congrès des métiers et du travail

Hamilton, 14 (SPC) — Le Congrès des Métiers et du Travail a adopté hier une résolution qui demande aux pouvoirs publics de décréter la journée de 6 heures et la semaine de 5 jours afin de fournir de l'ouvrage à tout le monde.

La résolution a été adoptée à l'unanimité par les représentants de 300,000 ouvriers canadiens; il ne s'est pas élevé une seule voix dissidente lorsque le président du Congrès des Métiers et du Travail, M. Tom Moore, d'Ottawa, a donné lecture de la résolution soumise aux congressistes.

Enfant brûlé à mort dans l'incendie d'un hangar

Armand Ledoux, 5 ans, 5655 rue Charron, a été brûlé à mort de bonne heure hier soir dans l'incendie du hangar en arrière de chez lui. A 5 h. 56 hier soir, C.-Dufresne, 7 ans, arrivait en courant au poste de pompiers de la rue Hibernia pour donner l'alarme, et à l'arrivée des pompiers le hangar et la galerie en arrière de la maison étaient en flammes. On sonna une autre alarme et le feu fut sous contrôle en quelques minutes, et douze minutes après l'alarme le signal de la retraite fut sonné.

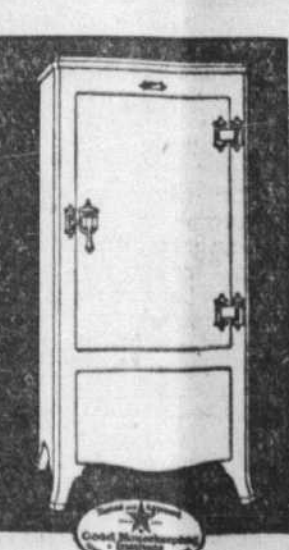
Informé d'une rumeur qu'il y avait un enfant dans le hangar incendié, un pompier entra dans le hangar et trouva le cadavre. On croit que l'enfant jouait avec des allumettes et a allumé des boîtes de carton qui se trouvaient là.

Le cadavre a été transporté à la morgue pour enquête.

Au sanctuaire de Petite-Rivière

"Son Ex. Mgr l'évêque de Gaspé inaugurerait une confrérie de Sainte-Thérèse au sanctuaire de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus à Petite-Rivière, Gaspé, le 3 octobre prochain. A cette occasion Mgr Ross célébrerait une messe pontificale et il y aurait grande manifestation religieuse."

Des milliers de Personnes sont Unanimes dans leurs Calculs:---



Le COUT d'OPERATION du MAYFLOWER n'est que de

3^c par jour

moins cher que la glace — et extrêmement plus efficace, salubre et économique. Le Mayflower est un serviteur fiable qui se paie par lui-même en peu de temps, par l'économie des aliments et il constitue une sauvegarde de la santé de la famille.

L'Allocation des Prix du GRAND CONCOURS
se fera à nos salles de vente
JEUDI, 15 SEPT. 1932
A 6.30 P.M. PRECISES

Les concurrents sont cordialement invités à être présents. Les gagnants seront choisis par trois juges compétents.

MAYFLOWER CORPORATION
505 Est, Sainte-Catherine — Montréal

MAL DE TÊTE

Voici un soulagement rapide



Quantité de choses peuvent produire un mal de tête ou autre douleur, mais il y a une chose qui vous procurera toujours du soulagement! Prenez simplement un ou deux comprimés d'Aspirine. Vos souffrances cesseront. Le soulagement survient instantanément, qu'elle qu'elle soit la cause des douloureux élancements. L'Aspirine est inoffensive et ne saurait déprimer le cœur. Il n'y a donc pas lieu d'attendre que le mal de tête "se soit épuisé". Il est inutile d'endurer quelque douleur que ce soit quand vous pouvez vous procurer l'Aspirine. C'est un bienfait pour les femmes qui ont des périodes douloureuses; pour les hommes contrainsts de travailler malgré la tension oculaire, la fatigue ou la névralgie.



MARQUE DE FABRIQUE ENREGISTRÉE AU CANADA

Feu M. Lucien Benoit

Le 12 septembre, mourait subitement à l'âge de 65 ans, M. Lucien Benoit, entrepreneur, époux de Maria Lambert.

Lui survivent outre sa femme quatre fils: Simon, marchand à Ville-Marie, Temiscamingue; le R. Père Pour Benoit, C.S.C., professeur au Séminaire Sainte-Croix; Gaetan, directeur de l'information au journal "L'Illustration

Demain: JEUDI, 15 septembre 1932
Sept Douleurs de la B. Vierge Marie.

Lever du soleil, 5 h. 32.
Coucher du soleil, 6 h. 05.
Lever de la lune, 6 h. 17.
Coucher de la lune, 6 h. 14.

Nouvelle lune, le 2, à 7 h. 42 m. du matin.
Premier quart, le 7, à 7 h. 49 m. du matin.
Plène lune, le 14, à 4 h. 6 m. du soir.
Dernier quart, le 22, à 7 h. 47 m. du soir.
Nouvelle lune, le 30, à 9 h. 30 m. du matin.

BEAU, MODEREMENT CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 73.
Minimum aujourd'hui 57.
Même date l'an dernier 57.
Même date l'an dernier, 65.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.01. 11 heures a.m. 30.00.

Midi: 29.99.

Chiffres fournis par M. Nelson 32, rue de

Montreal 1619 St-Denis, Montreal.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Le sauvetage des Hutchinson

Récit du commandant du chalutier "Lord Talbot"

Angmagalik, Groënland, 14. (S. P.A.) — La famille Hutchinson et les quatre hommes qui composaient l'équipage de son avion sont arrivés à Angmagalik, à bord du chalutier Lord Talbot, il y a quelques heures.

Le capitaine Thomas Watson, commandant du Lord Talbot, a envoyé par T. S. F. le récit suivant du sauvetage des huit occupants de l'avion City of Richmond:

"Une leur rouge, clignotant de manière à constituer un message en caractères Morse, réfléchi par un champ de glace groënlandais, m'a conduit, hier, à l'endroit où la famille George-R. Hutchinson avait échoué et a rendu le sauvetage possible.

Mon navire est arrivé à Angmagalik, port du Groënland, l'après-midi de dimanche dernier, en cours de route pour les pêcheries du cap Dan.

Nous avons presque aussitôt reçu le signal de détresse que le City of Richmond lançait par T. S. F. La position indiquée était à environ 25 milles de la côte. J'ai immédiatement donné l'ordre d'y aller à toute vapeur. Peu après six heures du soir, nous atteignions l'endroit, mais il n'y avait nulle trace de l'avion.

Nous avons continué nos recherches une partie de la nuit, mais les montagnes de glace rendaient la navigation difficile et nous avons dû avancer avec une extrême lenteur. Nous avons lancé des fusées de temps à autres, mais sans recevoir de réponse.

Peu après la tombée de la nuit, nous avons aperçu une lueur. J'ai de nouveau ordonné d'avancer à toute vapeur. Nous avançons en balayant l'horizon de notre projecteur.

Nous sommes entrés dans le fiord d'Ikersuaq, au sud d'Angmagalik, à 1 heure du matin, et nous avons constaté que la lueur venait de l'extrémité du fiord. Nous avons lancé des signaux lumineux en caractères Morse. Les Hutchinson y ont répondu. Le lieutenant s'est rendu à terre et a parlé à Hutchinson, qui lui a dit que tous se portaient bien. A 2 heures 15, le canot est revenu au chalutier et le lieutenant a expliqué que Hutchinson et lui-même trouvaient que la mer était trop houleuse pour tenter un embarquement dans l'obscurité. L'avion, a-t-il ajouté, est complètement démolé.

A 7 heures du matin, nous avons envoyé le canot. Il a fallu trois heures pour embarquer les Hutchinson et leur équipage. Nous nous sommes ensuite rendus à Finisbu, où nous les avons débarqués. Tous paraissent avoir fort bien supporté le froid.

L'opinion du lecteur

(Suite de la 1ère page)

tion de la crise en extirpant les racines du mal, c'est-à-dire, en imposant au capitalisme monopolisateur, cause de la crise, une législation sévère qui puisse en réprimer les gigantesques abus, en empêcher les injustices.

Mais, comment les gouvernements peuvent-ils légiférer en ce sens quand ils secondent eux-mêmes les profiteurs? et cela pour des fins politiques?

Comment museler ce monstre du monopole outancier, lorsque, grâce à ces puissances sordides, les caisses électorales sont remplies, permettant ainsi la victoire du parti le mieux muni de ces armes terribles que sont les dollars des financiers?

Si, tôt ou tard, les nations, par une législation serrée, n'imposent pas des bornes au capitalisme envahisseur, celui-ci sera décimé par une révolution mondiale et le communisme utopique tentera de s'implanter à sa place pour conduire les peuples à une banqueroute pire que celle de la Russie actuelle.

Que la province soit rouge ou bleue, verte ou marron, la chose n'a pas d'importance. Ce qui importe, c'est que nous ayons un chef d'une puissante personnalité, un chef au caractère fortement trempé, une intelligence supérieure servie par des convictions solides et une volonté de fer, un vrai patriote, travaillant pour son pays et non pour le parti, un chef incorruptible, indépendant, non esclave des rois de la finance, capable d'imposer son veto aux abus d'un capitalisme, excellent en soi, mais sujet aux pires extravagances. Aurons-nous jamais ce chef? Plaise au ciel que nous l'ayons un jour et que notre province marche rapidement vers la prospérité tout en gardant son caractère catholique et français.

Lorenzo COTE
4257A rue Bordeaux.

Des ministres libéraux démissionneraient à Londres

Londres, 14 (SPA). La convocation du Parlement pour le 18 octobre a donné un regain d'actualité à l'assertion — faite par des libéraux — que des ministres libéraux du gouvernement national démissionneront à cause de la nature des ententes conclues à la conférence d'Ottawa.

M. Arcand est à Hamilton

Le ministre provincial du Travail adresse la parole au "Congrès des métiers et du travail"

Hamilton, Ont., 14 (SPC). Les délégués du Congrès des Métiers et du Travail ont suspendu leurs délibérations pour cet après-midi et ce soir. C'est l'importante question de l'assurance-chômage qui doit venir demain sur le tapis. Ils entendront dans le courant de la journée M. Stanley Hirst, représentant des trade-unions de Grande-Bretagne, M. Frank D. Powers, représentant de l'American Federation of Labor.

M. C.-J. Arcand, ministre du travail de la province de Québec, a parlé des pensions de vieillesse. On fait remarquer que c'est probablement la première fois qu'un ministre du travail assiste ainsi à un congrès tenu en dehors de sa province. M. Arcand, qui a joué un rôle actif dans l'union des employés de trains pendant des années, a d'ailleurs reçu une ovation à sa première apparition au congrès.

M. Paulhus est élu président

Il succède à M. Brittain à la présidence de l'Association canadienne des pêcheurs

Québec, 14. (D. N. C.) — M. J.-A. Paulhus, de la maison Hattin, de Montréal, a été élu président de l'Association canadienne des Pêcheurs, dont le congrès annuel se tient actuellement au Grand Frontenac. Il succède à M. A. Brittain, de la Maritime Fish Corporation. Le capitaine Frederic Wallace a été réélu vice-président du comité exécutif, et M. H. J. Connor, de Halifax, vice-président de l'Association.

Les mêmes directeurs ont été réélus à l'unanimité. Le choix du lieu de la prochaine réunion serait laissé à l'exécutif, de même que la formation de divers comités spéciaux. Le congrès prend fin aujourd'hui.

Hitler commence sa campagne

Berlin, 14 (SPA). Le chef des nationaux-socialistes, Adolf Hitler, a commencé aujourd'hui sa campagne pour la cinquième élection importante en Allemagne cette année. Il a averti les adversaires de son parti que les nationaux-socialistes prendront à leur égard l'attitude qu'ils méritent. L'attaque, a-t-il dit, est le meilleur moyen de défense. Toute mesure de répression prise contre nous se retournera contre son auteur.

Mgr Plante à l'Ange-Gardien

Québec, 14 (D.N.C.) — S. E. Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec et évêque de Dabro, bénira dimanche la nouvelle église de la paroisse de l'Ange-Gardien. Le nouveau temple qui a remplacé l'édifice incendié dans la nuit du 2 février 1931 a été inauguré le 25 décembre dernier, mais la bénédiction solennelle n'en a pas encore été faite. Mgr l'auxiliaire procédera à cette cérémonie à l'occasion de sa visite pastorale dans la paroisse de M. le curé Ludger Piché.

Ouverture de l'année académique à Laval

Québec, 14 (D.N.C.) — L'année académique s'est ouverte brillamment ce matin à l'Université Laval. Elle a été précédée de la messe du Saint-Esprit, célébrée par M. l'abbé Henri Grenier et à laquelle assistait S. E. Mgr l'Archevêque et tout le personnel de l'institution. Ce soir aura lieu l'inauguration solennelle du nouveau pavillon de l'Université.

Staline n'a pas été renversé

Moscou, 14 (SPA). Un démenti officiel a été opposé à la nouvelle du renversement de Joseph Staline et de son remplacement, à la tête du parti communiste, par Clément Voroshilov.

Pie XI reçoit Mgr Breynat

Cité Vaticane, 4. (SPA). Le Souverain Pontife a accordé une audience à Son Ex. Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie.

Avant vendredi

Washington, 15 (SPA). Les pays qui désirent ajourner le prochain paiement sur le capital de leurs dettes de guerre doivent faire connaître leur intention aux Etats-Unis avant vendredi prochain, selon les ententes relatives aux dettes de guerre.

M. Adjutor Perron préside

Le comité du Club libéral Papi-nus s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Adjutor Perron, principal de l'Ecole Saint-Louis-de-Gonzague. On a discuté des questions de régie interne.

Le rapport sur l'Université

Les membres de la Commission universitaire le signoront d'ici trois semaines et l'adresseront à M. Taschereau

D'ici trois semaines les membres de la Commission universitaire signeront et adresseront au premier ministre de la province, M. L. A. Taschereau, leur rapport sur la situation de l'Université de Montréal. Voilà ce que nous a annoncé ce matin M. Edouard Montpetit, secrétaire de cette Commission.

Ce rapport devait être signé à la fin de juin, mais il a été impossible à la Commission d'abattre tout le travail que lui prescrivait l'arrêté ministériel nommant la Commission et traçant son ouvrage. Elle a demandé un délai qui lui fut facilement accordé. Ce délai était indéfini. La Commission doit maintenant tenir une ou deux séances au cours desquelles elle entendra les représentations des propriétaires et discutera les conclusions de son rapport.

Il reste à la Commission de recommander quelques-uns des moyens à prendre pour assurer un budget d'environ \$600,000 à l'Université par année et pour permettre de terminer le plus économiquement possible l'immeuble de la montagne, de façon à la rendre habitable.

A l'hôpital Notre-Dame

Maison des gardes-malades, 2205 rue Maisonneuve, demain matin à 9 h. — Cliniques pour les médecins français

Demain matin, à 9 h., à la maison des gardes-malades de l'hôpital Notre-Dame auront lieu des cliniques avec projections lumineuses et présentation de malades par les docteurs Clerc, Chevassu, d'Allaines et Ducroquet.

M. Clerc, professeur à la Faculté de médecine de Paris et président de la délégation française au congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, parlera des artérites pulmonaires; M. Chevassu, professeur agrégé et délégué officiel, parlera de l'étude des lésions rénourétrales par l'utéro-pyélographie; M. d'Allaines, professeur agrégé, parlera du cancer du colon et du rectum; M. Ducroquet, traitera des pieds bots.

Les conférences commenceront à 9 h. précises et seront suivies de la visite de l'hôpital et du déjeuner auquel sont invités tous les médecins.

La liquidation de la compagnie Wright-Martin

M. le juge en chef Greenshield sera appelé à se prononcer au sujet de la liquidation de la compagnie Wright-Martin Ltd. M. le juge Philémon Cousineau a entendu ce matin une requête pour faire approuver le bordereau de dividende final dans cette cause et pour faire libérer le liquidateur de la compagnie, M. Fred H. Pope.

Dans cette affaire le liquidateur a réalisé \$12,000. Le juge a dit qu'il était prêt à accorder la requête, mais seulement à la condition que le bordereau final soit publié dans les journaux. Il a dit que le public devrait être au courant du fait qu'une grande partie de la somme réalisée a été absorbée par la liquidation.

Le requérant a répondu qu'une telle publication coûterait quelque chose et augmenterait les frais de la liquidation; que copie du bordereau a été envoyée aux créanciers, seuls intéressés; et qu'il en coûte-tait trop cher pour l'envoyer à tous les actionnaires, qui d'ailleurs ne retireraient rien. La discussion s'est terminée sur l'entente que la question sera soumise au juge en chef.

Dans Huron-Sud

Exeter, Ont., 14 (SPA). M. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer et canaux, inaugurera la campagne conservatrice pour l'élection partielle que la mort du député libéral Thomas McMillan nécessite dans la circonscription fédérale de Huron-Sud. M. Louis H. Rader sera le candidat des conservateurs. Il y a deux autres candidats: M. William Cooper, indépendant, et M. William Golding, libéral. L'élection aura lieu le 3 octobre.

Les grains dans le port

Les arrivages de grains ont dépassé ce matin les 70,000,000 de boisseaux, soit 10,000,000 de plus que l'an dernier à la même date. Les chiffres exacts sont de 70,380,674 contre 60,380,360 l'an dernier, et les expéditions sont de 68,921,039 contre 59,369,448 l'an dernier. Les commandes en carnet sont dix fois plus élevées que l'an dernier, soit 865,168 boisseaux contre 84,018 l'an dernier.

A l'Ecole des Hautes Etudes

Les cours du jour se sont ouverts hier à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Les inscriptions des élèves sont de 160, soit 20 de plus que l'an dernier. On prévoit qu'il y aura de nouvelles inscriptions d'ici quelques jours encore.

La mort des deux aviateurs

Verdict de mort accidentelle — La prudence de Leboeuf était proverbiale — On ne peut expliquer la cause de l'accident

Le jury de la Cour du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de l'accident survenu hier soir, vers 7 h. 30, alors que le capitaine Blaise A. Leboeuf, âgé de 32 ans, domicilié à 290, rue Grand, Longueuil, et son compagnon, M. F. W. Chambers, 28 ans, 160, avenue Westminster, Notre-Dame de Grâce, trouvaient la mort quand leur avion s'écrasa sur le sol entre Longueuil et Boucherville.

Il ressort des différents témoignages entendus au cours de l'enquête que le capitaine Blaise Leboeuf, instructeur en chef du Mont-Real Aeroplane Club, était un des plus brillants aviateurs au Canada et que son extrême prudence était presque proverbiale. Pour ce qui est de M. Chambers, les témoins s'entendent à déclarer qu'il s'est toujours montré un fidèle élève du grand instructeur. On n'est pas parvenu à expliquer la cause de l'accident. On est certain que l'avion ne prit pas feu alors qu'il descendait en vrille, mais qu'il devint la proie des flammes en s'écrasant sur le sol. Personne n'a pu établir qu'il était à la conduite au moment de l'accident et la chose se complique par le fait que l'avion, le C.F.-C.D.A., avait une double conduite.

Québec accepte l'invitation

La province fera partie de l'Association parlementaire britannique

Québec, 14. (D.N.C.) — Le gouvernement de Québec a décidé ce matin d'accepter l'invitation de sir Howard D'Evigle et d'entrer dans l'Association des parlements de l'Empire britannique. Telle est la nouvelle annoncée ce midi par M. Alexandre Taschereau, à l'issue de la séance du cabinet provincial.

Les ministres ont eu en effet ce matin la visite de sir Howard D'Evigle, un Anglais d'origine française, qui est venu demander l'adhésion de la Législature de la province de Québec en faveur de cette Association parlementaire de l'Empire britannique.

Le distingué visiteur a représenté aux membres du cabinet qu'il y avait de grands avantages à entrer dans cette association. Les membres des Législatures qui en font partie jouissent de réductions substantielles sur les chemins de fer anglais et sont admis au Parlement de Londres, durant la session.

Déjà le gouvernement du Canada a donné son adhésion, de même que l'Ontario et le Manitoba. Sir Howard D'Evigle a été très heureux d'obtenir une réponse favorable du premier ministre et de ses collègues et se rend actuellement dans les Provinces Maritimes pour solliciter la même faveur.

Pie XI reçoit des Oblats

Le Souverain Pontife accorde une audience au nouveau supérieur général qui présente ensuite au chapitre général de la communauté

Cité Vaticane, 14 (S.P.A.). Le Souverain Pontife a accordé une audience particulière au nouveau supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée, le T. R. P. Théodore Laboué, aujourd'hui. Après cette audience, le T. R. P. Laboué a présenté au Saint-Père un certain nombre de délégués au chapitre général de la congrégation: les RR. PP. Magnan et Plourde, du Manitoba; les RR. PP. Scherck et Holland, de la Saskatchewan; les RR. PP. Langlois et Levern, de l'Alberta; les RR. PP. Grant et Finnegan, d'Ottawa.

Les chauffeurs punis

Québec, 14. (D.N.C.) — Depuis le début de la saison de l'automobilisme, 1,200 chauffeurs ont perdu leur licence pour diverses infractions commises, tout particulièrement pour la vitesse, l'ivresse, etc.

Sur ce nombre, 350 environ, donc plus de 25 pour cent, étaient des conducteurs de camions et ils ont été punis pour avoir fait de la vitesse.

En nous communiquant ces statistiques, M. Lacombe, directeur du service de la circulation nous a fait remarquer qu'une vingtaine d'enregistrements ont été enlevés. Une vingtaine de camions ont dû être remis car si un conducteur perdait sa licence peut être remplacé par un autre, il n'en est pas de même pour les plaques d'enregistrement.

Dans cette dernière catégorie, il y a plusieurs autobus dont les propriétaires n'ont pas voulu se rendre à la raison après plusieurs avertissements et même plusieurs amendes.

Cette campagne sera poursuivie jusqu'aux neiges, et même durant l'hiver sur les circuits ouverts durant la froide saison.

Les demi-heures radiophoniques de l'Université

Vaste programme à l'étude — Une série de portraits — L'orientation professionnelle — Appréciations — Les abstentionnistes

La Commission des études de l'Université de Montréal étudiera à sa prochaine séance la question de la reprise des demi-heures universitaires radiophoniques. Il est fort possible que la Commission, après avoir délibéré sur cette question, désigne un comité spécial et le charge de l'étudier à fond et d'élaborer un vaste programme. Des membres de la Commission souhaitent, par exemple, des séries de portraits du médecin, de l'avocat, de l'ingénieur, du dentiste, du cultivateur, de l'ouvrier, etc. En plus de la définition et du rôle du professionnel ou de l'artisan, ceux qui seraient invités à prendre la parole à ces programmes consacreraient un chapitre à l'orientation professionnelle et diraient aux jeunes d'aujourd'hui ce qui doit les inciter à prendre telle ou telle profession, tel ou tel métier, à choisir telle ou telle branche d'études, comment ils doivent s'y préparer au collège même, à l'école supérieure, à l'université et de quelle façon ils doivent orienter leurs activités pour réussir une fois devenus praticiens.

Tout le cours de l'année dernière, l'Université a reçu de nombreuses lettres de radiophiles, les uns venant même de campagnes éloignées, exprimant leur appréciation des demi-heures universitaires. S'il faut en croire un juge de la Cour d'Appel qui disait que c'est un acte héroïque pour un Canadien de prendre du papier, une plume et d'écrire quelques lignes pour commander une brochure ou pour exprimer son approbation ou sa désapprobation sur tel ou tel point, l'Université peut juger par le nombre de lettres qui lui sont venues que ses programmes ont été fort appréciés en général. Toutefois elle a voulu juger par elle-même et elle croit qu'il y a lieu d'apporter des améliorations au programme. A l'avenir les émissions seront plus purement universitaires, si nous sommes bien informés. Nous saurons d'ici quelques semaines ce que la Commission des études ou le comité spécial décidera et élaborera.

A plus d'une reprise, l'Université de Montréal a été bloquée dans ses initiatives d'expansion intellectuelle et de rayonnement universitaire par le refus d'universitaires de leur concours à ses œuvres. Elle ne peut pas toujours obtenir les conférences qu'elle invite. Pour diverses raisons ils se défilent.

Lapointe fera 15 jours de prison

Le juge Louis Loranger a présidé ce matin le procès d'Arthur Lapointe, accusé d'avoir volé un habit, un billet de dix dollars et une montre, le tout d'une valeur de \$62, la propriété de Victor Kolikowski. Le vol a été commis le 3 mai dernier, au cours d'un déménagement. Le prévenu n'avait pas d'avocat et il n'a pas fait entendre de témoins.

Le jury de la Cour du Banc du Roi l'a trouvé coupable de l'offense reprochée et l'a recommandé à la clémence du tribunal. Après lui avoir conseillé de remettre les objets volés, le juge a condamné Lapointe à quinze jours d'emprisonnement.

Un consul demande protection

Harbin, Mandchourie, 14 (SPA). Au nom des consuls des différents pays représentés en Mandchourie, le consul général George Hanson des Etats-Unis a demandé au gouvernement de Manchoukouo de prendre des mesures efficaces pour protéger les gens contre le brigandage. Il a demandé que l'on augmente le nombre des policiers dans la ville de Harbin et dans les environs et d'arrêter et de punir les Chinois qui ont tenté dimanche dernier un coup contre le club de golf où il se trouvait en compagnie de plusieurs autres consuls.

Deux morts accidentelles

Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas du jeune Armand Ledoux, âgé de 5 ans, trouvé carbonisé dans une remise qui fut rasée par les flammes hier, vers 5 h. 30, à l'arrière du No 565b, rue Charbon.

Un verdict semblable a également été rendu au sujet de M. Alphonse Guérin, 35 ans, domicilié à 793, rue Ottawa, qui a succombé à une fracture du crâne à l'hôpital Notre-Dame des suites d'un accident survenu au moment où M. Guérin était à examiner le pneu de son camion. Il appert que la pression dans la chambre à air était trop forte, ce qui occasionna une explosion. M. Guérin a été tué par la jante qui l'a frappé à la tête.

Herb Lake, Man., 14 (SPA): Tous les hommes valides du petit établissement de Herb Lake dans le nord du Manitoba ont dû lutter pendant toute la nuit pour empêcher un feu de forêt de détruire le village. L'incendie s'est déclaré hier à quatre milles à l'ouest de la ville. Le vent portait du côté de l'établissement, mais le fait que le feu ne trouvait que des broussailles sur son chemin a permis aux habitants de l'endroit de faire obstacle à sa marche.

La Ligue des propriétaires

Cette association veut présenter deux projets de loi à Québec: pour fixer à avril au lieu de février la date d'avis des locataires et pour transporter au propriétaire le privilège de paiement qui existe en faveur des vendeurs de meubles

La Ligue des Propriétaires de Montréal, qui a augmenté le nombre de ses membres de 1,200 depuis la nomination, il y a un an, de M. Rosario Gaudry comme secrétaire et de 382 depuis la dernière assemblée, projette de présenter deux projets de loi à la prochaine session provinciale: l'un fixant à avril seulement au lieu de février l'avis des locataires de quitter un logement ou en général réduisant à un mois au lieu de trois la date de l'avis du locataire au propriétaire; l'autre proposant que le privilège de paiement qui existe en faveur du vendeur de meubles ou d'appareils de radio soit transporté au propriétaire, car dans le moment plusieurs logements ne sont que des entrepôts et si le logement n'est pas payé depuis longtemps et que le propriétaire veut saisir les meubles, il est toujours "scooped" par le marchand qui arrive et dit: Ceci est à moi, ceci est à moi.

Ces deux bills, tout en recevant une opposition de certains groupes — on s'attend surtout à ce que le second en receive de la part de marchands juifs qui pratiquent la vente à tempérament sur une grande échelle — rallieront l'assentiment général et les promoteurs espèrent qu'ils deviendront lois lors de la prochaine session.

C'est M. Gaudry qui nous annonçait hier que la Ligue se proposait de présenter ces deux projets de loi. Il nous a annoncé en plus que la loi allait reprendre ses activités avec la première séance d'automne de demain soir. A l'ordre du jour de cette séance la question de l'Université de Montréal reviendra sur le tapis. La Ligue a décidé maintenant d'attendre la publication du rapport de la Commission universitaire avant d'aller plus loin, vu qu'elle n'a pu obtenir de cette commission tout ce qu'elle a demandé et attendu. La Ligue, comme l'a dit M. Gaudry, a conscience que l'université doit exister et il n'est pas question de critiquer à l'aveuglette. Elle attendra donc le rapport et agira ensuite en conséquence. Ainsi elle ne combattra pas le projet de perception de 4 p. c. des revenus des banques des diverses paroisses de la province ecclésiastique de Montréal pour l'université, vu que cette perception "ne se fera pas, ne doit pas se faire et ne pourra se faire", selon ce qu'aurait déclaré quelqu'un d'autorité.

A sa séance de demain la Ligue étudiera aussi un article demandant aux autorités municipales d'accepter en principe le paiement des taxes en versements mensuels. Beaucoup de propriétaires, dit la Ligue, ne sont pas en état de verser d'un seul coup plusieurs centaines de dollars en taxes, mais ils pourraient le faire en versements mensuels.

La Ligue étudiera aussi l'article demandant qu'une partie de l'argent voté par le fédéral, le provincial et le municipal en secours direct aille aux propriétaires dont les logements sont remplis mais ne leur rapportent pas un sou. Les épiceries ne nourrissent pas les pauvres pour rien, pourquoi les locataires les logeraient-ils sans jamais recevoir un sou des mêmes corps publics qui paient pour les nourrir? Les propriétaires réclament la moitié du prix de location. La ville de Montréal aurait intérêt à ce que ce projet devienne réalité, vu qu'elle est partie dans la mise des fonds pour le secours direct.

Nouvelle constitution

M. Rosario Gaudry a aussi remis aux journalistes la nouvelle constitution de la Ligue telle qu'adoptée le 28 juillet dernier. Cette constitution comprend des paragraphes intéressants, tels que les suivants:

Article 9.—Toute personne propriétaire d'immeubles dans la cité de Montréal, toute corporation à fonds social ou en commandite, propriétaire d'immeubles dans la cité de Montréal, et toute société de fiducie sont admissibles comme membres de la Ligue. Les corporations à fonds social ou en commandite et les sociétés de fiducie sont représentées par une personne accréditée par elles.

Article 18.—La Ligue est administrée par un conseil composé de 15 membres dont trois au moins seront de langue anglaise, élus à l'assemblée annuelle des membres.

Article 20.—Ne peuvent être membres du conseil les députés de la législature de la province de Québec, le maire et les échevins de la cité de Montréal ainsi que les membres du conseil d'administration de la Commission des écoles catholiques ou protestantes de la cité de Montréal.

Article 84.—Un membre ne pourra pas parler plus d'une fois et pas plus de dix minutes sur la même question, à moins d'avoir obtenu l'autorisation de la majorité des membres présents. S'il y a un amendement, un membre aura un droit de réplique de dix minutes.

M. Mellon confère avec M. MacDonald

Le sénateur américain Reed, et sir John Simon assistaient aussi à l'entretien de Downing Street, hier

Londres, 14 (SPA). Le "Daily Herald" annonce que l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Andrew W. Mellon, le sénateur David Reed, de la Pennsylvanie, sir John Simon, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, et le premier ministre MacDonald ont eu, au no 10, Downing Street, hier, un entretien qui constitue, suivant ce journal, un premier pas vers une révision possible "du déplorable règlement de dette que le premier ministre Baldwin a conclu avec les Etats-Unis, il y a plusieurs années".

Toutefois, un porte-parole de l'ambassadeur déclare la nouvelle absurde.

Londres, 14 (SPA). Le bureau du premier ministre a publié un communiqué affirmant que l'entretien de M. MacDonald avec MM. Mellon et Reed avait un caractère purement personnel, nullement politique.

Une ennemie du blé d'Inde

Les ravages de la pyrale du maïs dans la région de Montréal

Québec, 14 (D. N. C.) — Quatre inspecteurs du Service de l'horticulture sont actuellement dans la région de Montréal pour tâcher d'établir la situation relativement à la pyrale du maïs qui cause des ravages particulièrement sur l'île de Montréal et l'île Jésus.

Sous la direction de M. P. Lagloire ces quatre inspecteurs ont déjà visité les deux tiers de la région et leurs constatations ne sont guère encourageantes. Aussi M. Georges Maheux, entomologiste au département de l'Agriculture, nous déclarait-il ce matin que les cultivateurs doivent être mis en garde contre les dangers de cette ennemie du blé d'Inde

Les journées grégoriennes

Invitation aux chorales d'églises et aux instituteurs laïques et religieux

On nous écrit: Ainsi que S. E. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, l'a fait annoncer, le premier, dans la Semaine religieuse, la Schola Cantorum de l'Université de Montréal, profitant du séjour de Dom Lucien David, O. S. B., au Canada pour organiser trois grandes journées grégoriennes qui auront lieu à Montréal les 23, 24 et 25 septembre et auxquelles toutes les chorales de la ville sont invitées à participer.

Chaque jour, il y aura, le matin, messe solennelle et allocution; le soir, conférence avec exemples par Dom Lucien David.

Pour le plein succès de ces Journées et pour démontrer par une magnifique exécution des messes, que les chorales de la ville de Montréal ne le cèdent en rien à d'autres cités du Canada et d'Europe — selon la conviction de Dom Lucien David lui-même — nous comptons que MM. les maîtres de chapelle et membres de chorales voudront bien nous apporter tout le concours effectif possible. Ils contribueront ainsi, selon l'expression de la Semaine religieuse, "à développer chez tous, l'intelligence et le goût de l'art musical grégorien, en le présentant dans toute sa beauté et sa puissance religieuses".

Les répétitions, toujours si capitivantes, de Dom Lucien David, seront aussi, certainement, un attrait artistique pour tous les participants comme d'ailleurs pour les instituteurs et instituteurs laïques ou religieux.

Première réunion et répétition générale, le vendredi, 16 septembre, à 8 heures 15, à l'église de Notre-Dame de Lourdes, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis. On est prié d'apporter son missel (Ed. Vaticane ou Paroissiens).

Les chorales sont invitées à participer tout spécialement à la messe du vendredi, 23, et, au moins par une délégation à la messe du dimanche, — sans parler de l'assistance aux autres réunions.

On est prié de faire part de son adhésion au directeur de la Schola Cantorum, M. J. N. Charbonneau, 4116 Avenue Grouard, N. D. G., tél. Walnut 4599.

"La Revue Franciscaine"
2010, RUE DORCHESTER OUEST, MONTREAL

Sommaire de septembre: Le Nom de Marie, (poésie), V. F. Réginald-M. O.F.M. La caractéristique propre de la présence divine de grâce, R. P. Arthur, O.F.M. La Sainte règle, R. P. Georges-Albert, O.F.M. Le Frère Urbain Bédard, R. P. Frédéric, O.F.M. Le card. Verdier chez les Franciscains, R. P. Marcel-Marie, O.F.M. Une nouvelle maison de retraites fermées, L. D. Chronique franciscaine. Nécrologie. Bibliographie.

A la Faculté de philosophie

OUVERTURE VENDREDI, LE 16

L'ouverture solennelle des cours de philosophie à l'Université de Montréal aura lieu vendredi, le 16 septembre, à la salle de l'immeuble de la rue Saint-Denis, à 7 heures 30 p.m. Le R. P. C. Forest, O.P., doyen, exposera l'organisation de la faculté et donnera aux élèves tous les renseignements nécessaires. Il profitera de la circonstance pour compléter l'inscription commencée.

Le Frère Marie-Victorin donnera à 8 heures 30 un premier cours de biologie. C'est l'un des cours nouveaux que la Faculté a organisés cette année.

L'inscription des élèves pourra se faire, d'ici vendredi, soit à l'Université, en s'adressant à M. J. Jasmin, soit au couvent des Dominicains, Notre-Dame de Grâce, en s'adressant au R. Père Forest, tél. Walnut 0147.

DE MONTREAL

\$3
Aller et retour
A
QUÉBEC
ALLER
SAMEDI, 24 sept.

Dép. Montréal, Viger... 12.30 p.m.
Dép. Ave du Parc... 12.47 p.m.
Arr. Québec, Palais... 5.00 p.m.

AUSI
Dép. Montréal, Viger... 4.00 p.m.
Dép. Ave du Parc... 4.17 p.m.
Arr. Québec, Palais... 8.30 p.m.

RETOUR
par tous les trains réguliers
JUSQU'AU LUNDI SOIR
mais pour la commodité des voyageurs un train spécial circulera le dimanche soir, comme suit: —
Dép. Québec, Palais... 7.30 p.m.
Arr. Ave du Parc... 11.40 p.m.
Arr. Montréal, Viger... 11.59 p.m.

Voitures de 1ère classe seulement.
Aucun bagage enregistré.
Enfants de 5 ans et au-dessous de 12 ans — moitié prix.

PACIFIQUE CANADIEN

Les cours publics au Monument

L'ouverture aura lieu le 3 octobre — L'inscription des élèves commencera lundi, le 26 septembre — Conditions — Conférences gratuites

L'inscription des élèves aux cours publics organisés par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, commencera le lundi, 26 septembre, à 8 heures du soir, au Monument National, 1182, rue Saint-Laurent.

Les cours s'ouvriront le lundi, 3 octobre.

M. J.-Albert Bariteau, directeur des cours, invite les jeunes gens et les jeunes filles à s'inscrire, à partir de cette date, aux cours suivants: grammaire française, langue anglaise, cours élémentaire et cours avancés; sténographie, cours élémentaire et cours avancés; dactylographie et tenue de bureau; langue française, cours élémentaire et cours avancés; diction française et bon langage; comptabilité.

Des conférences gratuites seront aussi données au public aux jours suivants: le dimanche après-midi, à 2 heures 30 toutes les semaines, conférences sur l'hygiène, par M. le Dr C.-N. Valin, professeur à l'Université de Montréal; les 2ème et 4ème dimanches, à 8 heures du soir, conférences sur l'Histoire de l'art, par M. J.-B. Lagacé, professeur à l'Université de Montréal.

L'entrée aux conférences est libre. Les conditions d'inscription aux cours sont d'un dollar (\$1.00) par matière pour l'année, ce montant étant considéré comme un dépôt, remboursable aux élèves qui auront assisté aux trois quarts des leçons du cours pour lequel ils se seront inscrits. Le dépôt pour la classe de dactylographie est de deux dollars (\$2.00); il n'est pas remboursable.

Pour renseignements s'adresser au secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, téléphone: PLateau 1131.

Dans le diocèse de Chicoutimi

Chicoutimi, 14. — Par décision de S. E. Mgr Lamarche:

M. l'abbé Joseph Lalancette, vicaire à Saint-Wilbrod, a été nommé vicaire à Saint-Fulgence.

M. l'abbé Rosaire Tremblay, vicaire de Saint-Fulgence, a été nommé vicaire à Saint-Alphonse.

M. l'abbé Jules Rivier, vicaire de Saint-Alphonse, a été nommé vicaire à la Baie Saint-Paul.

M. l'abbé Léonidas Dufour, du séminaire de Chicoutimi, a été nommé vicaire à la Malbaie.

M. l'abbé Geo.-Etienne Côté, vicaire de la Malbaie, a été nommé vicaire à la cathédrale de Chicoutimi.

M. l'abbé J.-Arthur Drolet, assistant-chaplain de l'orphelinat de Chicoutimi, a été nommé vicaire à Saint-Cœur de Marie.

Elections chez les anciens des sciences sociales

Vendredi soir, le 16 courant, à 8

heures, au Cercle Universitaire, 515, rue Sherbrooke est, aura lieu la première assemblée annuelle de l'Association. On procédera à l'élection d'un nouveau bureau de direction.

Tous les anciens et anciennes élèves n'ayant pas reçu de convocation sont priés de communiquer leur nouvelle adresse à P.-A. Montreuil, 6441, rue Saint-Dominique, CRescent 9102, ou à R.-T. Armand, 22, rue Saint-Jacques est, HArbour 6968.

Le jugement de M. Desaulniers

Nous avons demandé à Mes Cohen et Gameroff, avocats de M. E. Abugov, dans son action en dommage contre M. Joseph Ménard, s'ils avaient l'intention de porter en appel le jugement rendu hier matin par M. le juge Desaulniers, rejetant la requête pour injonction interlocutoire dans cette cause. On nous a répondu que la question est à l'étude, mais qu'il n'est pas très probable qu'ils appellent de ce jugement.

Ils vont prendre d'autres moyens et il est possible qu'une avalanche d'actions en dommage va fondre sur M. Ménard. L'action de M. Abugov est actuellement sur le rôle et est prête à passer. Evidemment, avec l'encombrement des rôles de la Cour supérieure, cette cause pourrait ne pas venir avant le printemps prochain. Mais les avocats nous ont dit que dans quel que temps ils demanderont que cette cause soit mise sur le rôle spécial et passe ainsi avant son tour.

Il est possible, de plus, qu'ils suivent le conseil du juge et présentent un nouveau bill à la Législature, car M. le juge Desaulniers dit clairement qu'une loi est le seul remède contre la campagne du Goglu, du Miroir et du Chameau.

Une enquête sur l'Université du Manitoba

Winnipeg, 14. (S.P.C.) — Le premier ministre John Bracken a annoncé hier, que le gouvernement du Manitoba nommera une commission pour enquêter sur la situation de l'Université du Manitoba; la commission aura tous les pouvoirs nécessaires pour faire une enquête complète.

M. Bracken a fait cette déclaration après deux longues séances du cabinet consacrées à l'étude de la situation de l'Université; il a refusé de donner des détails sur la somme détournée par John A. Machray. Machray comparaitra en Cour demain sur accusation de vol de plus de \$800,000.

Il est possible que le procès soit court et que, lorsqu'il sera terminé, on donne des renseignements plus précis.

L'école de Saint-Pascal

La Commission administrative des écoles catholiques de Montréal accepte la soumission de \$104,900 offerte par M. J.-E. Blais

La Commission administrative des écoles catholiques a accepté la plus basse de dix-sept soumissions pour la construction d'une école de 14 classes dans la paroisse Saint-Pascal-Baylon. Cette soumission se chiffre par \$104,900 et a été offerte par M. J.-E. Blais. La Commission avait réservé \$108,000 à la construction de cette école. Voici les autres soumissions, (il y a deux chiffres, parce que les entrepreneurs avaient à soumissionner deux marques de vestiaires): Walter G. Hunt, Co., Ltd., \$118,220 et \$117,419; Gratton & Fils, \$124,985 et \$123,860; A. Janin Building Co. Ltd., \$117,000 et \$116,500; J.-A.-A. Leclair-Dupuis, \$118,975 et \$118,100; G. Archambault, \$124,700 et \$123,800; Dansereau (Ltée.), \$119,750 et \$118,875; J.-A.-A. Raymond, \$119,950 et \$119,075; Damien Boileau, Ltée., \$128,748 et \$127,848; René Lafleur, \$118,750 et \$117,500; Angus Robertson Ltd., \$117,850 et \$116,975; L.-J. Ogilvie, \$122,775 et \$121,900; E.-G.-M. Cape & Co. Ltd., \$127,547 et \$126,672; Alfred Filion, \$119,700 et \$119,500; Héroux et Robert, \$120,968 et \$118,718; Durand et Durand, \$118,500 et \$117,620.

L'architecte qui a fait les plans est M. Henri Talbot-Gouin. L'école devra être prête le 15 mai 1933.

A l'Ecole de pharmacie

Cours de biochimie et de pharmacodynamie

Un nouveau cours, dénommé comme ci-dessus, vient d'être institué à l'Ecole de Pharmacie de l'Université de Montréal, et sera donné dès cette année. M. Jules Labarre, bachelier en pharmacie de l'Ecole et docteur en Sciences de l'Université de France, en sera le professeur. Ce cours fera partie du programme du baccalauréat et conséquemment sera obligatoire pour tous ceux qui postulent le degré.

Cette addition au programme répond à un besoin, étant donné les progrès et développements, en ces dernières années, des sciences biologiques et de leurs applications en thérapeutique moderne: opothérapie, extraits glandulaires et organiques. Ferments, enzymes, diastases. Vitamines. Vaccino-thérapie. Bactériophagie.

Le nouveau cours fournira aux pharmaciens le moyen d'acquiescer les connaissances qui leur permettront de se qualifier pour l'industrie et le laboratoire pharmaceutiques, et pour les contrôles biochimiques et physiologiques des médicaments. Peuvent s'y inscrire dès maintenant ceux qui ont déjà suivi deux années de chimie, ainsi que tous ceux, parmi les anciens élèves, qui désirent se familiariser avec ces notions scientifiques nouvelles.

Gorgouloff a été guillotiné

Paris, 14 (S.P.A.) — Le Dr Paul Gorgouloff, médecin russe qui assassina le président Paul Doumer l'été dernier, a été exécuté sur la guillotine à 5h. 52 ce matin. Gorgouloff est mort au point du jour. Il s'est écoulé 40 secondes entre le moment où il descendit de la voiture qui l'amenait de la prison et celui où sa tête roula dans le panier.

Les banques qui majorient indument leur taux d'intérêt

M. Joseph Schubert, échevin de Saint-Louis, proteste contre les banques qui majorient indument leur taux d'intérêt alors que le coût de la vie subit une baisse considérable.

"Les banques, dit-il, exigent un intérêt beaucoup trop élevé pour l'argent qu'elles prêtent aux municipalités, aux provinces et aux pays."

M. Schubert estime que si Montréal ne peut emprunter à moins de 6% la faute en est due à l'inertie du gouvernement Bennett. En vertu de la loi fédérale du chômage, prétend M. Schubert, le gouvernement fédéral peut aider financièrement les municipalités. Or, le gouvernement fédéral pourrait négocier un emprunt national à 3%. La chose peut sembler impraticable, mais le projet a été réalisé en Angleterre et aux Etats-Unis. Il va sans dire que les prêteurs montreraient plus de patriotisme que d'esprit spéculatif, mais les Canadiens doivent avoir autant de patriotisme que les Américains.

Grâce à cet emprunt le gouvernement avancerait aux municipalités les emprunts nécessaires pour réduire le service des intérêts devenu prohibitif.

A Montréal, vingt des quarante millions des revenus municipaux sont engloutis pour les emprunts. M. Schubert suggère que Montréal prenne l'initiative du mouvement.

Le sénateur Pope a 76 ans

M. le sénateur Rufus Henry Pope a célébré hier son 76ème anniversaire de naissance.

Le sénateur Pope est né à Cookshire, le 13 septembre 1857, et a fait ses études à Cookshire et à Sherbrooke. A la mort de son père, en 1889, il fut élu par acclamation député de Compton, à la Chambre des Communes. Il a été nommé sénateur le 17 novembre 1911.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241).

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mercredi, le 14 septembre

A 6 h. 15, poste CKAC, M. Paul Boucher, secrétaire de l'Union catholique des Cultivateurs, parlera de la radio et de l'agriculture.

—Rapport du scrutin secret organisé par le "Literary Digest" et commentaires par Edwin C. Hill, journaliste, à 8 heures, poste WABC.

Radio-Théâtre

L'émission de Radio-théâtre de ce soir sera consacrée au théâtre de Maurice Rostand, avec commentaires par M. Jean Nolin.

Au cours de cette émission, la troupe de Radio-théâtre du poste CKAC, interprétera des extraits de "Napoleon IV", pièce en quatre actes en vers, de Maurice Rostand.

—Plusieurs programmes de musique symphonique se succéderont au cours de la soirée. Notons celui de Howard Barlow à 11 heures, poste WABC; jour de noces à Trollden, de Grieg; En bateau, de Debussy; Marche et procession de Bach; de Delibes; 3ème mouvement de la sixième symphonie, de Beethoven.

Jeudi, le 15 septembre

—Les pianistes Fray et Braggiotti interpréteront, à 8 heures 15, poste WABC: Fantaisie sur "Sadko", de Rimsky-Korsakoff; Fugue en sol, de J.-S. Bach, et pièces populaires.

—Choeur à voix d'hommes sous la direction d'André Kostelanetz, à 8 heures 45, poste WABC.

A 10 heures 45, inauguration d'un programme d'intérêt féminin avec le concours de Patricia French, journaliste de New-York, qui fera défiler les personnes de la haute société, les acteurs, les écrivains, les politiciens, les financiers et les bons vivants.

—Howard Barlow présentera les morceaux suivants à 11 heures, poste WABC: A la taverne, de Nicodé; L'Apprenti-sorcier, de Dukas; Danse des Sylphes, de Berlioz; Au village, d'Ipollitov-Ivanov. Romance, de Granados, et Country Gardens, de Grainger.

A. A.

Postes locaux

MERCREDI, 14 SEPTEMBRE

CKAC
4.30 Clôture de la Bourse.
4.45 Fantaisies instrumentales.
5.00 Théâtre des Petits.
5.30 Danse populaire.
5.45 Cotes de la Bourse.
5.50 Dernières nouvelles. — Température.
Sommaire des émissions de la soirée.
6.00 Poèmes symphoniques.
6.15 Union Catholique des Cultivateurs.
6.30 Disques.
7.15 Les Légendes du St-Laurent.
8.00 Orch. d'un des paquebots de la ligne Anchor-Donaldson.
8.30 Emission des marchands détaillants canadiens.
9.30 Concert de CKNC, Toronto.
10.00 Musique de danse de l'hôtel Windsor.
10.30 Musique de violoncelles.
11.00 Orch. de danse.
11.15 Récital d'orgue.

CFCF

4.15 Orgue.
4.30 T. dansant.
5.00 C. Shores, NBC.
5.45 Musique de jardin, NBC.
6.00 Disques.
7.00 Concert du trio Bertet.
7.15 Fantaisies sur piano, NBC.
7.30 Charles Dornberger et son orchestre.
7.45 Solistes, NBC.
8.00 Concert du Château Laurier.
8.30 Chant et musique.
9.00 Baseball.
9.02 Nouvelles.
9.30 Fanfare, NBC.
10.00 Causerie sur la circulation.
10.45 Orch. Meerte.
11.00 Voix du Radio Digest.
11.15 Orgue, chant et orchestre.
11.30 Cesare Sodero et son orch. NBC.

JEUDI, LE 15 SEPTEMBRE

CKAC

7.30 Le réveil.
7.45 Culture physique.
8.00 Roland, Gordon et Bill.
9.00 La bonne chanson française.
9.30 Phil Sauvage à l'orgue.
10.00 Bonjour madame, et Jovette Bernier.
10.30 L'ouverture de la Bourse. Prévisions atmosphériques.
10.45 Mélodies populaires.
11.00 Poèmes symphoniques.
11.30 Extraits d'opéra.
11.45 Musique classique légère.
12.00 M. Albert Marier, baryton, et Mlle Adrienne Vegliard, pianiste.
12.30 Bourses de Montréal et de N.-York.
12.45 Le capitaine H.-T. Dickinson, organiste.
1.00 L'orchestre de concert du Royal York, Toronto.
1.30 Programme musical d'Atlantic City.
2.00 Chansons de Tante Jemina.
2.15 Récital d'orgue d'Ann Leaf.
3.45 Fermeture de la Bourse.
4.30 Fantaisies instrumentales.
5.00 Orchestre de concert du Rita-Carlton.
5.30 Numéros de danses populaires.
5.45 Cotes de Bourse.
5.50 Le gibier et le poisson.
5.55 Dernières nouvelles. Température.
Sommaire des émissions de la soirée.
6.00 Trio de concert de l'hôtel Queen's.
6.15 Les brûleurs à l'huile Lynn.
6.30 Trio de concert du Queen's.
6.45 Disques.
7.15 La semaine économique au Canada.
7.30 L'orchestre du Windsor.
9.00 Radio-théâtre, Maurice Rostand.
10.00 Les Montagnards.
10.30 Orchestre Charles Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
11.00 Orchestre de danse.
11.15 Récital d'orgue.

CFCF

8.30 Chœur, NBC.
9.00 Valse, NBC.
9.15 Refrains favoris.
9.45 Orgue.
10.00 Heure des dames.
10.30 Disques.
11.00 Programme NBC.
11.15 Fanfare.
12.00 Disques.
12.45 Danse.
1.00 Cotes de la Bourse.
1.30 Orchestre Spencer.
2.00 Disques variés.
7.00 Trio Bertet.
7.15 Studio.
7.30 Orch. Dornberger, NBC.
8.00 Orch. et chants, NBC.
8.15 Concert.
9.30 Studio.
10.00 Base-ball.
10.02 Concert.
10.30 Orchestre, Bach.
10.45 Orchestre Prohman.
11.00 Orchestre Whiteman, NBC.
11.15 Solistes.
11.30 Orch. Sodero, NBC.

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCF	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WLW	272.6	1100
WTIC	262.8	1000

Avis important

Aux abonnés de la Société Canadienne d'Opérette

Les abonnés de la Société canadienne d'opérette sont priés de prendre note que leurs billets pour tous les spectacles de la saison sont maintenant prêts. Pour en obtenir la livraison immédiate, ils n'ont qu'à passer au studio de la Société, 3774, rue Saint-Denis, tous les jours de la semaine.

On sait que la Société ouvrira sa dixième saison lundi prochain, le 19 septembre, au His Majesty's, avec la célèbre opérette Rêve de valse.

Pas pour les propriétaires

Le bureau légal de la cité a déclaré que la charte ne permet pas à la cité d'accorder un moratoire aux propriétaires pour le paiement des taxes municipales, ni d'accorder des octrois aux propriétaires, à même les fonds de secours directs, car la loi fédérale détermine que les fonds de secours directs doivent aller au chômeur et que le chômeur est celui qui ne peut obtenir de travail et qui se trouve sans autre moyen de subsistance.

Secrétaire de l'Association conservatrice

Au cours d'une réunion des directeurs de l'Association conservatrice de Montréal, tenue hier après-midi, Me P.-E. Lafontaine a été nommé secrétaire de cette association. M. C.-B. Brown, comptable, est nommé trésorier. Me P.-E. Lafontaine est le fils de M. Emery Lafontaine, de Saint-Hugues, comté de Bagot, candidat conservateur de ce comté lors des dernières élections provinciales.

Il fallait la transporter dans les bras

Rhumatisée depuis son enfance

Elle danse et joue maintenant.

Elle a commencé à souffrir de rhumatisme à l'âge de 12 ans. Rien de surprenant de la voir danser et jouer avec les enfants maintenant qu'elle a 30 ans, après avoir enfin vu cesser ses douleurs.

Elle nous dit comment elle a changé sa vie: "J'ai commencé à avoir du rhumatisme à 12 ans. On me transportait dans les bras, il y a 3 ans. J'ai pris le Sels Kruschen. Je suis très bien, je danse et joue avec les enfants. Je le dois aux Sels Kruschen. Nous en avons toujours sur la table, et j'en prends une petite dose à chaque tasse de thé ou café. Je suis toujours assurée d'en bénéficier dans l'une ou l'autre tasse, si je l'oubliais une fois. Je me sens plus jeune que mes 30 ans." — (Mme) P. M. R.

L'indolence des intestins cause le rhumatisme — ce qu'on ignore trop souvent. Il s'ensuit une accumulation de déchets et, par après, la formation de poisons néfastes pour le système. Non seulement ces poisons engendrent le rhumatisme et la goutte dans les articulations. Ils alourdissent le cerveau, amoindrissent les nerfs et préparent la voie à une multitude de conditions cachées de mauvaise santé.

Les Sels Kruschen sont un moyen naturel de conserver la propreté interne. Les six sels de Kruschen stimulent le foie et le rein et les font fonctionner régulièrement. Ils expulsent ces impuretés qui, en s'accumulant, affaiblissent le système général. Kruschen agit aussi directement sur le sang, qu'il fortifie. Ce sang inonde ensuite chaque fibre d'une énergie pulsante.

On peut obtenir les Sels Kruschen à toutes les pharmacies, à 45c et 75c la bouteille.

L'entretien des routes au Canada

Ottawa, 14 (S. P. C.). — Le Bureau fédéral de la statistique a publié hier un rapport sur la construction et l'entretien des routes.

On a dépensé au Canada en 1931 pour la construction de routes \$60,002,819, plus \$6,247,410 pour des ponts et traverses. De cette somme le gouvernement fédéral a payé \$4,262,545 pour travaux de chômage, les provinces ont payé \$46,022,890, et les villes, \$10,613,944.

L'entretien des routes a coûté \$22,287,153, ainsi répartis: \$17,124,006 ont été dépensés par les provinces, \$3,521,900 par les municipalités, \$1,328,328 pour les ponts et \$293,829 pour les traverses.

A la fin de 1931 il y avait au Canada 98,546 milles de grandes routes provinciales et 279,518 milles de routes locales. Les grandes routes pavées ont augmenté de 80,497 milles en 1930 à 85,885 en 1931.

Les emprunts pour grandes routes provinciales se chiffraient fin 1931 à \$374,463,000 et l'intérêt annuel et le fonds d'amortissement coûtaient \$19,773,000. Ces chiffres ne comportent pas les emprunts de comtés, villes, etc., pour fins de voirie.



Son mari lui a laissé Deux Enfants et \$4.00 par Semaine!

QUAND Jean L. vivait, lui et sa femme étaient fiers du fait qu'ils possédaient \$5,000 d'Assurance Vie. \$5,000, c'était pour eux une somme assez considérable.

Mais un jour, Mme L. se trouva seule au monde — seule, sauf ses deux enfants et l'Assurance Vie. Dans l'espace de quelques mois, il ne resta plus que \$4,000 de l'argent de l'assurance. Mme L. dut alors calculer.

Bien placée, la somme de \$4,000 rapporterait \$200 par année — moins de \$4.00 par semaine. Pas assez pour payer le loyer, quand il fallait acheter la nourriture et le vêtement de trois personnes!

Et c'est ainsi qu'une autre veuve se mit à chercher un emploi dans les annonces classées des journaux — et deux autres enfants se virent privés du soin de leur mère.

Si triste que soit cette histoire — elle n'est que trop vraie. C'est pour cette raison que nous vous suggérons de mesurer votre Assurance Vie d'après le revenu qu'elle rapportera — le revenu dont vous aurez besoin dans votre vieillesse — le revenu qui aidera à prendre votre place, si nécessaire.

Life Insurance Service

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance.

La Page féminine

Vaillante jeunesse⁽¹⁾

Ce titre est celui de l'une des nombreuses revues qui nous viennent de France. La première fois qu'elle me parvint, je fus un peu surprise et je feuilletai avec une vive curiosité ses pages peu volumineuses mais bien remplies ainsi que je le constatai très vite.

Ce n'est pas une publication mondaine, cependant elle n'en est pas moins intéressante. J'emprunte à l'Histoire de Vaillante Jeunesse (2) quelques notes sur ce périodique catholique, ses débuts, ses raisons d'être et son évolution qui est intéressante à suivre.

"Le difficile pour une revue ce n'est pas de naître, c'est de durer". Sur ce point Vaillante Jeunesse a donné ses preuves car voilà vingt-huit ans qu'elle existe.

Elle fut fondée par Mme Yves d'Isné dont les ouvrages sont bien connus au Canada, principalement un volume de méditations à l'usage des gens du monde. (Dix minutes à Dieu.)

"Vaillante Jeunesse, écrivait en 1929 sa fondatrice, était en germe dans une revue tout humble et modeste qui fut fondée par les Saliens il y a une trentaine d'années et qui connut un brillant succès." C'était l'Ami du Catechisme.

Jeunesse Française fit son apparition en 1904 avec les mêmes collaborateurs et le même esprit que la revue sus-mentionnée. Elle paraissait à tous les quinze jours et offrait à ses lecteurs des causeries scientifiques, des poésies, des nouvelles, des romans, des contes, des échos du monde littéraire. C'était de Flavigny, Marquis Costa de Beauregard, de l'Académie Française, François Coppée, Botrel, René Bazin, etc.

Pour des raisons particulières, la revue changea de nom et devint Jeunesse de France, mais ce titre se rapprochait trop de celui de certaines publications et pouvait prêter à confusion. Il fut donc une fois de plus modifié; Vaillante Jeunesse naquit qui a grandi et vécu jusqu'à ce jour.

Elle a pourtant essuyé bien des revers mais, de chaque épreuve nouvelle, elle sortit avec un regain d'activité et de vaillance, grâce à l'impulsion donnée par sa directrice et le dévouement de ses collaborateurs.

Vers la fin de l'année 1907, Yves d'Isné fut immobilisée par la maladie qui la tint allongée depuis lors. Cependant elle n'en continua pas moins sa régulière collaboration et demeura encore aujourd'hui l'âme de la publication qu'elle a fondée.

Avec la guerre les épreuves redoublèrent mais pouvaient-elles battre des Vaillants? Aussi, bien que ses ressources fussent affectées par la hausse d'après-guerre, la revue lutta et survécut à la tourmente qui en a englouti tant d'autres.

Enfin en 1925, M. le Chanoine Cordonnier en prenait la direction qu'il assume encore et qui a acquis à Vaillante Jeunesse une vie nouvelle, quoiqu'elle ne paraisse plus maintenant qu'une fois par mois.

Elle a eu successivement pour collaborateurs: Mme de Villédieu, Mlle Morel de Teinney, Mme Dourlaci, la Clesse Clo, Emile Faguel, Cte de Mun, Camille Bellague, P. Lhande, Mme Jean de la Brète, etc. Plusieurs parmi les amis de la première heure ne sont plus. D'autres ont pris leur place: Godefroy Boutard, Guy d'Aveline, etc., qui viennent tour à tour prêter à cette publication le concours de leur talent et de leur esprit.

En 1906 Mar Delamare, archevêque de Cambrai, écrivait à la direction: "Vous défendez toutes les vérités, vous guerroyez contre toutes les erreurs. A Vaillante Jeunesse on est énergique, on tranche dans le vif de nos vilains travers." La revue est restée fidèle à ce programme.

Le but de Vaillante Jeunesse qui s'adresse surtout aux jeunes mais qui intéresse également ceux qui ne le sont plus tout à fait, peut se résumer ainsi: "Développer dans les jeunes les trésors de leur âme, leur apprendre à utiliser leurs richesses."

(1) Vaillante Jeunesse (revue mensuelle). Directeur: M. le chanoine Ch. Cordonnier, 198, rue de Valenciennes, Paris, (XVe), France.

(2) Histoire de Vaillante Jeunesse (Yves d'Isné).

Les nouvelles coupes dans les fourrures



chesses de coeur et d'âme au profit de ceux qui les entourent et les préparent à servir Dieu et le prochain dans les oeuvres sociales.

"Elever, instruire, intéresser et amuser, tel est le but de Vaillante Jeunesse" qui a fait son tour du monde car plusieurs Vaillants ont aujourd'hui missionnaires de N.-D. d'Afrique.

Sa valeur littéraire, ses rédacteurs suffisent à la recommander et il serait vivement à souhaiter qu'on mit entre les mains des jeunes une revue aussi édifiante plutôt que ces publications malsaines auxquelles on ouvre trop facilement la porte de ses foyers et qui ont sur l'âme de leurs lecteurs une si néfaste influence.

Vaillante Jeunesse, n'est pas canadienne, il est vrai, mais c'est tout comme... Elle a même esprit et même coeur car... c'est une petite cousine qui vient de France.

ARIANE

Au Foyer Sainte-Claire

La récollection mensuelle aura lieu dimanche, le 18 septembre, au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045 St-Dominique, Montréal. Tél: DOLLARD 8026. La messe aura lieu à 8 heures. Toutes les jeunes filles seront les bienvenues.

Il y aura une retraite fermée, prêchée par le R. P. Marie-Antoine, O. F. M., du 23 au 27 septembre.

Comment orienter la vie d'une jeune fille moderne⁽¹⁾

Nous ne pouvons songer actuellement à vivre comme nos grands-mères ni même comme nos mères qui, leurs études terminées, vivaient dans le calme du foyer paternel, lisant, sortant peu, brochant leur trousseau en attendant, pour celles qui se destinaient au mariage, le mari certain. Autres temps, autres mœurs. Avec les années, les mentalités changent, les goûts se modifient. De plus, la guerre, qui a bouleversé tant de situations, ruine tant de foyers, nous a spécialement atteints, nous, jeunes filles, en nous forçant à envisager le problème qu'est devenu pour nous l'orientation de notre vie.

Pour quelques-unes, âmes d'élite, appelées par Dieu à une vocation sublime, la question est magnifiquement résolue. Mais je veux envisager le problème tel qu'il se pose à la jeune fille destinée à rester dans le monde.

Remarquons tout d'abord que Dieu l'a placée au sein d'une famille; n'est-ce pas pour lui marquer que sa place doit être au foyer paternel, tout au moins dans la mesure où sa présence est nécessaire aux siens?

Combien de mamans déplorent ce souffle d'indépendance qui, passant par l'esprit des jeunes filles, les détourne de la simple vie de famille où les devoirs souvent leur incomberaient! Il y a, en effet, des obligations qu'on ne peut pas ne pas remplir, comme de remplacer un père, de s'occuper de frères, de sœurs, une mère trop tôt disparue. Ce devoir-là ne se discute pas; mais n'est-il pas des nécessités morales qui pour être moins pressantes, n'en sont pas moins impérieuses? Combien de mères, atteintes dans leur santé, par les soucis constants d'une nombreuse famille et d'une lourde maison, n'ont plus la force physique ni l'entrain moral nécessaires à leur tâche! La jeune fille n'a pas besoin alors de chercher au dehors un terrain pour son activité. Où pourrait-elle trouver un meilleur champ où dépenser ses ressources d'énergie, de bonne humeur, de gaieté reconfortante, de dévouement constant? Ne doit-elle pas avant tout chercher à soutenir, seconder sa mère, à guider les enfants, à diriger la maison. Quel réconfort pour la mère de pouvoir s'appuyer ainsi sur sa fille! Quelle douceur pour la grande sœur de se sentir l'appui des jeunes frères et sœurs, celle à laquelle on a recours dans les détresses enfantines!

Vous me direz peut-être que la jeune fille n'apporte pas ainsi au budget familial l'appoint d'un salaire qui lui procurerait une situation. Mais il y a deux façons de se procurer de l'argent: en gagner et en épargner, et nul ne me contredira si je prétends que l'économie réalisée par la jeune fille qui s'occupe des besognes ménagères, au lieu de confier celles-ci à des mercenaires, vaut bien un important salaire, d'autant plus que la direction de la maison ne pourra qu'y gagner.

Les jeunes qui n'ont pas à seconder leur mère dans sa tâche peuvent apporter une aide à leur père. Celui-ci soit un érudit, un professeur, un industriel ou un commerçant, il ne peut, la plupart du temps, suffire seul à son travail. Pourquoi sa fille ne lui servirait-elle pas de secrétaire? N'est-elle pas plus apte quiconque à remplir ce poste avec dévouement et tendresse? Et une ardeur nouvelle animera le père de famille en voyant sa fille prendre part à ses travaux et s'ingénier à comprendre sa pensée et à interpréter ses desirs. N'est-ce pas là un devoir que bien des jeunes filles pourraient remplir et qui occuperait fructueusement leur jeunesse?

Mais la jeune fille a un autre devoir à remplir, vis-à-vis d'elle-même, cette fois, et elle ne pourra l'accomplir que dans le calme du foyer. En effet, Dieu nous a donné une intelligence pour la cultiver et la développer; aussi la jeune fille ne peut-elle se contenter du petit bagage de connaissances à peine effleurées pendant la période scolaire. Il lui faut maintenant compléter son instruction et tout d'abord acquérir une solide formation religieuse, fondée non sur le sentiment, mais basée sur l'étude et la méditation de la liturgie, de la vie des saints. Cette solide instruction chrétienne acquise, les études classiques, littéraires, artistiques, pourront ensuite être plus ou moins poussées selon les aptitudes de chacune; il serait bon alors de les terminer par un examen; le diplôme obtenu attestera toujours la culture acquise.

Enfin, toujours au point de vue de la formation personnelle, la jeune fille participant aux travaux ménagers et à la direction de la maison ne peut que gagner à s'initier ainsi pour plus tard, si Dieu l'appelle à fonder un foyer, à ses futurs devoirs d'épouse et de mère.

Au foyer paternel, en effet, elle trouve mille manières de se dévouer pour le bonheur d'autres chers, cherchant à répandre autour d'elle la joie et la paix. Sa volonté tendue vers ce but s'affermira; elle saura réagir pour combattre l'égoïsme inconscient parce que son idéal est d'acquiescer de la vertu pour elle-même et de donner du bonheur aux autres.

Mais elle se rendra vite compte qu'elle doit étendre son rayonnement en dehors de la famille; en effet, tous les chrétiens et toutes les chrétiennes ont maintenant un rôle social à remplir, ils doivent participer directement à l'apostolat par les oeuvres. Et qui donc s'y dévouerait, sinon les jeunes filles? Exemptes de charges de famille? D'ailleurs, la jeune fille, si occupée soit-elle, peut toujours réserver une petite part de son temps pour se dévouer. Si elle ne dispose que du dimanche elle peut toujours s'offrir comme auxiliaire dans un patronage. Si elle n'a que quelques heures en semaine, elle pourra faire partie d'un groupe de dames catéchistes ou aller travailler dans un ouvroir.

Enfin, il y a des jeunes filles dont le foyer familial est très chaud, très rayonnant... mais où l'on n'a pas besoin d'elles. Très libres de leur temps, elles seront toujours les collaboratrices dévouées des oeuvres paroissiales, mais, possédant l'esprit apostolique des premiers siècles, elles ne délégueront pas leur champ d'action au seul clocher. Abandonnant leur liberté, leur tranquillité personnelles, elles se donneront sans mesure avec toute la puissance de leur amour ardent.

La jeune fille peut alors élargir, étendre à l'infini son champ d'action; elle l'étendra "jusqu'à la pauvre humanité qui souffre, jusqu'à ces grains de sable inconnus qui sont des âmes et des âmes semblables à la sienne: les pêcheurs, les pauvres malades, les égarés, toute cette famille qui s'étend au loin et dont elle n'est qu'un atome. La jeune fille d'action pense alors à toutes ces âmes, elle prie pour elles, se faisant un coeur assez large pour les aimer toutes et envoyer à chacune un flot de tendresse et de compassion".

Alors, le rôle social prend un caractère surnaturel. Le but de la vie devient nettement défini pour la jeune fille qui, dans ses oeuvres, ses pensées, ses prières, correspond aux desirs mêmes de Celui qui a sauvé le monde avant par trente années de vie cachée et laborieuse que par trois ans d'action et la mort sur la croix.

Mais ce rôle de dévouement total, d'abandon absolu, ne peut être la part que d'un petit nombre, car pour d'autres jeunes filles la nécessité d'une situation s'impose, et nous arrivons à envisager le problème du travail de la femme hors du foyer.

Depuis le bouleversement de la guerre, les circonstances ont changé, les difficultés de l'heure présente, l'incertitude de l'avenir, obligent les jeunes filles à envisager l'obligation de gagner leur vie.

La première des causes contraignant les jeunes filles à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs parents, vient de l'instabilité des fortunes et du fait que les revenus n'ont pas augmenté en proportion du coût de la vie.

Aussi, nombre d'entre elles regardent-elles la situation en face et proclament fièrement: "Nous, les vaillantes", et leur élan juvénile les aide, elles cherchent à pratiquer cette loi du travail pour laquelle elles n'avaient peut-être pas été élevées, mais dont elles comprennent toute la noblesse. En effet, travailler avec sérieux, avec méthode, avec constance, ajoute de l'intérêt à la vie, de la force à l'esprit, de l'énergie à l'âme; le bon travail est générateur de courage, de santé morale et d'entrain.

Mais prenons bien garde: une carrière expose toujours une jeune fille à de sérieux dangers; aussi ne légitimerai-je jamais l'intention d'une jeune fille qui cherche à se créer une situation uniquement par indépendance, par plaisir, pour subvenir à des dépenses luxueuses et non par réel besoin. En agissant ainsi, non seulement elle se nuit à elle-même, mais son âme peut avoir des conséquences insoupçonnées, car elle peut prendre la place d'une autre jeune fille qui, celle-là, a besoin impérieusement d'une situation pour subvenir à l'existence des siens.

Par suite des inconvénients qu'une situation peut avoir pour une femme, ce parti ne peut être conseillé qu'à des personnes fortes, à des âmes viriles, préparées depuis longtemps à lutter, s'il le faut, pour maintenir leur foi.

Enfin, il va de soi que si, plus tard, elles étaient à même de fonder un foyer, elles devraient renoncer à une situation devenue incompatible avec leurs nouveaux devoirs.

Voilà maintenant comment choisir une carrière. Celle-ci doit être en rapport avec les aspirations de la jeune fille, avec ses aptitudes personnelles, et surtout avec le souci de garder intactes sa foi et sa vertu. Il ne faut pas oublier qu'il y a certaines carrières vraiment féminines et non féminisées, entièrement propres à convenir à une femme.

Le Noël, parlant des carrières sociales, nous en a indiqué quelques-unes: surintendante d'usine, infirmière, professeur, infirmière-visiteuse de enfance anormale... De telles carrières semblent bien convenir aux besoins d'une femme, et je crois qu'une jeune fille dont l'éducation a été profondément chrétienne et complète, dont le jugement est sain et la vie intérieure intense, sera un apôtre là où elle passera. Les hésitants, les faibles viendront à elle parce qu'ils la sentiront forte, et peu à peu leur communiquera le secours divin, principe de sa charité et de sa vie morale. Une telle jeune fille n'a-t-elle pas sa place marquée dans le monde pour lui montrer qu'à côté des jouissances terrestres, il existe des joies nobles et pures?

Je terminerai par le rappel de ce principe qui doit être à la base de toute vie de jeune fille: c'est que, quel que soit le milieu dans lequel Dieu l'a placée, quelle que soit sa vocation ou sa situation, une femme ne doit jamais oublier que sa raison d'être, c'est l'apostolat et le dévouement.

Veyrier-Bussières, U. N.

Retraites fermées

Monastère de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Montréal.

Du 29 septembre au 2 octobre, pour jeunes filles.

Du 3 au 6 novembre, pour jeunes filles.

Du 28 novembre au 1er décembre, pour dames.

Trois-Rivières, 117 St-Charles, Du 22 au 25 septembre, pour jeunes filles.

Du 4 au 7 octobre, pour dames.

Du 20 au 23 octobre, pour jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements, s'adresser à la directrice.

Conseils que chaque famille devrait méditer

La Société Coopérative de Fraîs Funéraires vient de publier un intéressant prospectus illustré, rempli de saines pensées faisant appel à l'esprit de prévoyance de nos familles, cette vertu sociale si utile quand la mort vient assaillir les foyers.

Tous nos lecteurs devraient lire cette brochure, laquelle leur sera adressée gratuitement sur demande. Même les familles résidant en dehors de Montréal peuvent avoir, un jour ou l'autre, des parents dans un des hôpitaux de la métropole, et il est bon qu'elles sachent les services que peut leur rendre, advenant le décès d'un être cher, La Société Coopérative de Fraîs Funéraires, rue Ste-Catherine, 302 est. Tél.: Plateau 7-9-11.

—La religion, au contraire, leur prêche charité et justice envers les pauvres...

—Quand je lui dit au père il s'est fâché si fort que, depuis, je me suis tué...

—Et tu ne souffres pas de ce silence?...

—Oh! si, le dimanche, mon coeur se serre dès que les cloches sonnent, et cette année, le jour de la communion, je m'arrangerai pour ne pas être sur le chemin de Zélie, des Lédonneys, lorsqu'elle passera en robe blanche.

—La cruche débordait. Rosamée se leva; insister davantage, elle ne le pouvait pas! C'était été condamner Osmin!

—J'irai voir ton père, promit-elle simplement.

Elle aida la fillette à poser sur un coussinet la lourde cruche, puis elle la regarda s'éloigner, la tête droite, attentive aux racines qui boussoient le sol.

"L'eau de l'esprit, pensa-t-elle, nous en avons tous besoin, et on ne le sent jamais mieux que dans les moments de grande souffrance... Je comprends maintenant pourquoi la

beauté tranquille de Gyrosse ne suffit pas à me donner la paix... Il me manque un coin de silence où je sentirai tout près de moi la Paix elle-même... Depuis longtemps, Vincent rêve aussi d'un clocher qui se mirerait dans l'étang... Rêve irréalisable comme tous les rêves!"

Et, plus triste que jamais, elle remonta lentement vers la maison.

La chaleur surprend parfois à Bordeaux. Presque brusquement, elle succède aux températures fraîches; la veille, les femmes portaient des manteaux de fourrure et, le lendemain, elles doivent songer aux robes légères.

Cette année-là, bousculant les "saints de glace" si redoutés des vignerons, elle arriva des premiers jours de mai, et, au mois de juin, atteignant son paroxysme. Les grandes arroses municipales parcouraient les rues pour abattre la poussière. Les passants, très las, rasaient les maisons pour chercher un peu d'ombre: il n'y avait pas un souffle d'air. Vers sept heures seulement, un peu de brise se levait toute chargée d'odeurs résineuses qui apportaient aux fronts fatigués le bonjour rafraîchissant de la forêt proche.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 420, rue Notre-Dame est., à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, la responsabilité d'impression est assumée par Georges Pelletier, directeur-gérant.

Le jus de tomate est une boisson idéale

L'engouement pour le jus de tomate est un des phénomènes du siècle, dit la Division fédérale des fruits, et ce qui est encore plus remarquable, c'est que les gens aiment mis si longtemps à s'apercevoir de la valeur de ce breuvage sain par excellence et de la vertu qu'il possède entre tous d'étancher la soif.

La raison pour laquelle le jus de tomate est si rafraîchissant est que la tomate a une composition chimique singulière. La plupart des jus de fruits sont trop sucrés ou trop acides dans leur état naturel. Dans le premier cas, il faut les diluer avant de les boire, et ils perdent ainsi leur force; dans l'autre, il faut y ajouter de grandes quantités de sucre, ce qui tend à redoubler la soif plutôt qu'à l'apaiser. Seul le jus de tomate fait exception; il présente le bon équilibre entre le sucre et l'acide. Il est donc inutile, pour le goût ordinaire, d'y ajouter de l'eau ou du sucre.

Le jus de tomate, sous une forme ou sous une autre, est toujours rafraîchissant et bon pour la santé, mais le jus fait de fruits frais, à la maison même, est le meilleur et aussi le plus économique, surtout en ce moment, quand les tomates sont dans leur meilleur état et qu'elles sont à prix raisonnable. Les tomates que l'on conserve par le procédé d'emballage à froid se conservent parfaitement et conviennent très bien pour faire du jus pendant l'hiver. Mettez les tomates dans des bocaux à large orifice, ou dans des boîtes de fer-blanc propres, tasez bien, ajoutez y deux cuillerées à thé de sel, bouchez partiellement les bocaux ou bocaux et plongez-les dans de l'eau chaude. Chauffez cette eau jusqu'au point d'ébullition et faites-la bouillir rapidement pendant 25 minutes. Otez de l'eau, bouchez complètement et laissez refroidir.

Publié par le Service de renseignements, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont. — F.B.

A l'Aide à la Femme

Le tirage de la magnifique nappes à thé mise en raffle au bénéfice de l'Aide à la Femme, aura lieu au cours d'une partie de cartes qui sera donnée au profit de la même oeuvre, demain, le 15 sept., en la salle de l'Edifice Th. Salada. Toutes les personnes qui s'intéressent à cette organisation de charité sont priées d'assister à ce eueure.

Amicale à Notre-Dame-de-Grâce

Les dames et les demoiselles, anciennes élèves de l'Académie Notre-Dame de Grâce, sont cordialement priées d'envoyer leur nom et leur adresse à Mère supérieure, no 5415, ave Notre-Dame de Grâce, en vue de la formation de leur amicale.

Vient de paraître:

FERDINAND BRUNOT

MEMBRE DE L'ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PROFESSEUR D'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

DOYEN HONORAIRE DE LA FACULTE DES LETTRES DE PARIS

OBSERVATIONS

SUR LA

GRAMMAIRE DE L'ACADEMIE FRANCAISE

Tous les bons Français doivent souhaiter un plein succès à cette grammaire qui ajoutera à la haute considération dont jouit l'Académie.

Nouvelle règle d'accord des adjectifs suivant la Grammaire, p. 92.

Un volume de 120 pages.

"L'ouvrage que l'Académie vient de faire paraître a redonné à tant de vieilles erreurs une autorité nouvelle, il y en a ajouté tant d'autres, que la nécessité d'en défendre le public m'a paru urgente.

"Mon intention a été d'avertir les lecteurs de l'Académie de prendre leurs précautions. Puisqu'ils se jettent en masse sur la Grammaire, c'est signe que le souci de la bonne langue n'est pas mort en France et il faut s'en réjouir. Mais qu'ils lisent avec critique et croient avec prudence."

EXTRAIT DE LA PREFACE.

EN VENTE AU

Service de Librairie du "Devoir"

au prix de .75s au comptoir; .80s par la poste.

Feuilleton du "Devoir"

La fontaine de l'oasis

par JEANNE DE COULOMB

15. (suite)

Rosamée poussa un soupir, puis elle se pencha pour respirer une rose qui avait fleuri sur le mur, exposé au midi.

—Vincent m'avait justement conseillé de m'occuper de nos résidents, remarqua-t-elle. Il voit étonnamment juste pour son âge.

Françoise, à son tour, se pencha pour respirer la rose hâtive; lorsqu'elle se redressa, elle avait une flamme dans les yeux:

—Dire que votre frère n'est mon aîné que de quelques mois, murmura-t-elle, et quelle distance ce-

pendant entre nous! Lui, toujours occupé de choses sérieuses ou profondes... Moi, toujours prête à m'amuser de rien!

Mme Dorgères rappelait les jeunes filles:

—N'entendez-vous pas la cloche du déjeuner? Il est temps de nous mettre à table. Les voyageurs ont toujours appétit.

Le rite ancien voulait, en effet, que, le jour de son arrivée, M. Contis prit son premier repas chez sa locataire pour donner à Honorine et à Zéide le temps de "se débrouiller". Le peintre essaya de faire bon-

ne contenance, de se montrer aimable comme on savait l'être de son temps, mais, au dessert, ses yeux se fermèrent, ses paroles devinrent incertaines: dès qu'elle le put, Rosamée prétexta d'urgentes occupations pour l'emmenner.

Elle l'installa sur le divan de l'atelier, ferma les volets du côté du soleil, abaissa les stores de l'autre; puis, ne se souciant pas de s'enfermer encore, elle sortit sur la terrasse, et, par l'escalier rustique, gagna la berge.

La nappes liquide éblouissait; elle ne s'attarda pas à la contempler et s'enfonça dans le parc — enclous d'un grillage.

La porte en restait toujours ouverte pour permettre aux habitants du pays de venir puiser de l'eau à la fontaine. Comme pour faire oublier les coûteux travaux d'adduction, la source jaillissait entre d'énormes racines de chêne et coulait dans un petit bassin naturel qu'entouraient des fougères, des menthes et des capillaires. Une souche, taillée à la hauteur du genou, lui servait de margelle; des troncs de jeunes pins formaient barrières ad-

tour pour en éloigner les bestiaux, qui avaient plus bas leur abreuvoir.

Une fillette, habillée de cotonnade bleue, remplissait sa cruche brune. Bien qu'elle tournât le dos, Rosamée crut la reconnaître; ce ne pouvait être que Muguette, des Lauriers, comme on dit là-bas où, à l'instar des seigneurs de jadis, les gens tirent leur nom de la terre qu'ils habitent.

L'enfant, du reste, tourna la tête: elle avait beau grandir, ses yeux restaient les mêmes, si noirs, si brûlants qu'on s'étonnait de ne les point apercevoir dans l'écartement d'un burnous.

—Bonjour, Muguette, dit Rosamée.

—Bonjour à vous, mamizelle.

—Comme te voilà grande!

—C'est l'âge... Treize ans bientôt!

—Treize ans! Et tu n'as pas encore fait ta première communion?

La petite baissa la tête: —Le père ne veut pas!... —L'en as-tu assez prié?

Muguette ne répondit pas... Elle enfonçait un de ses pieds nus dans le sol sablonneux. Rosamée s'assit

au bord d'une racine, et elle posa la main sur la cruche pour empêcher l'enfant de fuir trop vite.

—Tu viens à cette fontaine, remarqua-t-elle, Pourquoi? Elle est loin de chez toi, cependant, presque autant que Seignosse, où est l'église...

—Il faut bien boire de la bonne eau... Autrement, la fièvre vous prend. On l'a vu aux Lédonneys où trois sont morts, et aussi cinq brebis.

—Tu as raison, et ce ne sera pas moi qui te blâmerai, mais il n'y a pas seulement l'eau du corps, Muguette, il y a aussi l'eau de l'esprit et c'est celle-là qu'on donne à l'église.

—L'enfant creusait toujours le sol de ses ongles nerveux. Evidemment, ces paroles la frappaient par leur simplicité même. Personne encore ne les lui avait fait entendre.

—Le père ne veut pas, répétait-elle avec un peu de honte dans la voix.

—Mais, pourquoi?

—Il prétend comme ça que la religion est faite pour les riches, et les riches, il les déteste!

—Le père ne veut pas!... —L'en as-tu assez prié?

Muguette ne répondit pas... Elle enfonçait un de ses pieds nus dans le sol sablonneux. Rosamée s'assit

LA VIE SPORTIVE

Les Wings ont encore perdu

Il est encore possible aux Royals de s'assurer la deuxième position dans la Ligue Internationale pour les Wings, qu'ils rencontreront aujourd'hui à Buffalo. Les hommes de Doc Gaultreau ont battu les Red Wings, de Rochester, par 6 à 5, hier, après-midi, remportant leur troisième victoire sur une série de quatre parties.

Lefty Claset, qui lançait son avant-dernière partie de la saison pour les Royals, a remporté sa 22e victoire mais Clarence Fisher a dû renoncer à son score de même que John-Léon Pomorski. Celui-ci a remplacé Claset dans la 8e manche et Fisher est intervenu dans la dernière manche.

Les Wings ont gagné 15 fois les Royals de Claset tandis que les Royals n'ont réussi que 12 coups sûrs. Claset a été chanceux de remporter une victoire et les Royals aussi.

Tous les Royals sont partis pour Buffalo à l'exception de Claset qui est demeuré à Montréal. Il se reposera en attendant de prendre son tour sur le monticule contre les Leafs de Toronto samedi ou dimanche.

Lefty Barnes lancera cet après-midi pour les Royals. Leo Mangum aura son tour ensuite puis il partira pour retourner chez lui.

Ripple a bien des chances d'être désigné comme le joueur le plus utile à son club et de recevoir le cadeau des partisans des Royals. Ce cadeau sera offert dimanche entre les deux parties de l'après-midi.

Claset tentera de remporter sa 23e victoire samedi ou dimanche. Don Brennan, des Newark Bears, a aussi 23 victoires. Shaughnessy voudrait voir Claset égaliser cet important total.

ROCHESTER	Ab.	R.	H.	P.	A.	E.
Brown, 2b.	3	1	1	2	4	0
Toporcer, 2b.	5	0	2	3	0	0
Mills, c.f.	4	0	2	3	0	0
Cullop, r.f.	5	2	2	3	0	0
Pepper, i.f.	4	0	3	0	0	0
Baron, 1b.	4	0	2	13	1	0
Myers, ss.	5	0	0	1	2	2
Rens, c.	4	1	2	0	0	0
Wetherell, p.	3	0	1	2	3	0
aSmith	1	0	0	0	0	0
Eckert, p.	0	0	0	0	1	0
dRiley	0	0	0	0	0	0
bKaufmann	1	0	1	0	0	0
Shevlin, 1b.	0	0	0	0	1	0
cFlorence	1	0	0	0	0	0
eParham.	1	0	0	0	0	0

Totaux x. 41 5 15 24 16 2
a-Frappa pour Wetherell à la 7e.
b-Frappa pour Barton à la 8e.
c-Frappa pour Rens à la 9e.
e-Frappa pour Mills à la 9e.

MONTREAL

Ab.	R.	H.	P.	A.	E.
Walker, i.f.	4	3	2	0	0
Gautreau, 2b.	2	1	1	4	3
Ripple, c.f.	4	1	4	1	0
Roettger, 1b.	4	0	1	10	1
Conlan, r.f.	4	1	2	2	1
Paiement, 3b.	3	0	0	3	4
Thomas, ss.	4	0	1	3	5
Susce, p.	3	0	0	0	3
Claset, p.	3	0	0	0	3
Pomorski, p.	1	0	0	0	0
Fisher, p.	0	0	0	0	0

Totaux . 32 6 12 27 18 1

Résultat par manches:

Rochester . 001101020-5

Montréal . 10012020x-6

Sommaire: Points sur coups

frappés: Toporcer, 2; Cullop, Rip-

ple, 2; Roettger, Pepper, Kaufmann,

Rens, Coup de circuit: Cullop, Sa-

crifices: Paiement, Gautreau, Sus-

ce, Doubles jeux: Toporcer à Myers

à Barton, Wetherell à Barton. Lais-

sés sur les buts: Rochester, 16;

Montréal, 7. Buts sur balles: W-

therell, 1; Claset, 5; Pomorski, 2.

Retirés au bâton: Claset, 2; Fisher,

1. Coups réussis: Wetherell, 8; d-

ans 6. Claset, 13; dans 7 2-3; Eckert, 4

2; dans 2; Pomorski, 0; dans 2-3. Frap-

pé par le lanceur: Wetherell (Gau-

treau). Lanceur victorieux: Claset.

Lanceur perdant: Wetherell. Arbitres:

Summers et Brown. Temps: 2 h. 05.

AUTRES JOUTES

Albany . 20101000-4 1 1

Jersey City . 2200200x-6 7 1

Campbell, Newton et Leggett;

Perkins, Cascarella et Outen.

Baltimore . 13003000-7 11 1

Newark . 100100001-3 7 0

Cain et Linton; Holsclaw, Mea-

dows et Hargreaves.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

Newark . 105 58 5 344

Buffalo . 89 72 7 553

Baltimore . 89 72 7 553

Montréal . 87 75 6 537

Rochester . 84 78 6 519

Jersey City . 72 90 6 444

Albany . 69 93 6 426

Toronto . 52 109 7 323

LIGUE NATIONALE

Chicago . 84 58 12 592

Pittsburgh . 78 63 13 553

Brooklyn . 76 67 10 528

Philadelphie . 72 70 12 507

Boston . 72 72 10 500

New York . 65 76 13 461

Saint Louis . 65 77 12 458

Cincinnati . 58 86 10 403

LIGUE AMERICAINE

New York . 100 43 11 699

Philadelphie . 87 55 12 613

Washington . 85 56 13 603

Cleveland . 79 61 14 564

Detroit . 68 70 16 493

Saint Louis . 59 81 14 421

Chicago . 44 95 15 317

Boston . 40 101 13 284

Sam Chuck victorieux de Y. Sonnenberg

Sam Chuck a remporté sa deuxième victoire consécutive hier soir au Stade Exchange, lors d'un autre programme très bien réussi du promoteur Georges Deslongchamps. Il a défait Young Sonnenberg en prenant la première et la troisième chute, son adversaire étant disqualifié pour tactiques déloyales.

On aurait pu s'attendre à ce que Sam Chuck encoure le courroux de l'arbitre, car il lui arrive de temps à autre de s'oublier, mais de le voir remporter la victoire par la disqualification de son adversaire est chose assez rare.

La rencontre fut assez rude et Sam Chuck, profitant du fait que Sonnenberg voulait lui porter le coup de bélier le frappa à l'estomac et comme il roulait au plancher, se précipita sur lui et lui colla les épaules au tapis. Temps de la chute, 22.15.

Dès la reprise des hostilités, Sonnenberg débuta furieusement, voulant sans doute imiter ses aînés de la soirée précédente et dès le son de la cloche, porta un solide coup de bélier à Sam Chuck et lui colla les épaules au plancher en 1.25 minute.

Lorsque les luteurs remontèrent dans l'arène pour la chute décisive, l'ambition fut la perte de Sonnenberg. Encouragé par son succès, il perdit complètement la tête et se mit à frapper Sam Chuck à l'estomac avec son genou. L'arbitre l'avertit à plusieurs reprises et voyant que ses admonitions n'arrivaient à rien, le disqualifia.

Dans la semi-finale, Maurice Letchford s'est montré beaucoup supérieur à son adversaire Eddie Marquette et a remporté la chute au bout de 30 minutes et 35 secondes. Marquette lui a cependant livré un beau combat, mais il dut céder devant l'expérience supérieure de son adversaire.

Invar Christensen a remporté la victoire sur Pit Goyer, qui fut substitué à la dernière minute à Fred Lebel, qui fut dans l'impossibilité de remplir son engagement. En dépit du fait que Goyer avait accepté cette rencontre à la dernière minute, il a cependant opposé une résistance acharnée à Christensen qui ne remporta la victoire qu'au bout de 21 minutes, à cause de son endurance supérieure et du fait qu'il était plus en condition que son adversaire.

La première rencontre a donné une victoire à Paul Lebrun sur Mike Pouchuck, le Polonais qui demeure au Canada depuis quelque temps. Pouchuck a fait preuve de belles connaissances de la lutte, mais aura besoin d'un peu plus d'expérience dans la façon dont la lutte se pratique ici. Lebrun prit la chute au bout de 18 minutes, en soulevant son adversaire de terre pour l'écraser au matelas.

Ballon au panier à la Palestre

Toutes les personnes qui s'intéressent à la section du ballon au panier, section féminine, voudront bien assister à une assemblée qui aura lieu à la Palestre nationale, demain soir, à 7 heures 15 précises.

Les parties dans les grandes ligues

LIGUE NATIONALE

St-Louis . 3000020000-5 13 1

Brooklyn . 0002300001-6 13 2

Derringer, Stout, Haines et Mancuso;

Shaute, Quinn et Lopez.

Deuxième partie:

St-Louis . 000100000-1 8 1

Brooklyn . 00101000x-3 10 0

Dean et Delaney; Mancuso;

Thurston et Lopez.

Chicago . 000001110-3 5 1

New York . 000010000-1 4 2

Root et Harinett; Bell, Fitzsimons

et Healy.

Deuxième partie:

Chicago . 0000020000-2 12 4

New York . 00100100001-3 10 0

Warneke et Hartnett; Schumacher

et Hogan, O'Farrell.

Cincinnati . 100000000-1 7 1

Philadelphie . 30400000x-7 12 0

Lucas, Carroll et Lombardi; Ben-

ge et V. Davis.

Pittsburgh . 000000000-0 6 0

Boston . 00000102x-3 8 1

Chagnon et Padden; Brandt et Spohrer.

LIGUE AMERICAINE

New York . 001204002-9 16 0

Cleveland . 000102000-3 8 1

Pipgras et Dickey; Brown, Con-

nally et Pitlak.

Washington . 0000000001-1 6 1

Chicago . 004000000x-4 8 2

McAfee, Coffman, Thomas, Spen-

cer, Maple; Gaston, Kimsey, Grube.

Boston . 0000000004-4 5 3

St-Louis . 42101100x-9 12 0

Welch, Boerner, Gallagher, Tate;

Hadley et Ferrel.

Pas d'autre joute cédulée.

ASSOCIATION AMERICAINE

Kansas City à Minneapolis, joute

remise à cause de la pluie.

Milwaukee . 400021000-7 9 1

Saint-Paul . 021000113-8 12 0

Stiely, Hillin et Young; Trow,

Strelecki et Giuliani.

Toledo . 050510000-11 18 1

Louisville . 000100000-1 8 3

Bean et O'Neil; Bass, Sharpe et

Shea.

Columbus . 000100000-1 9 2

Indianapolis . 02000101x-4 10 2

Johnny Fischer est bon premier

Baltimore, 14. — Le tournoi de golf pour le championnat amateur des États-Unis s'est continué hier en cette ville alors que Johnny Fischer, jeune étoile de 20 ans, a gagné la médaille des concours de qualification en complétant les cent-seize trous en 142 coups.

Francis Ouimet, le défenseur du titre, a été un des derniers à se qualifier avec un total de 151, tandis que Joe Turnesa et John Brawner, de Washington, avec des scores identiques de 152, détailleront demain pour la 32e et dernière place vacante dans le peloton.

Ross Somerville, ancien champion amateur du Canada, s'est qualifié avec un résultat de 150. Nicol Thompson Jr., de Toronto, a été éliminé avec un résultat de 158.

L'exhibition de Johnny Fischer a été l'événement marquant de la journée. Le jeune champion a joué en maître et a fourni un spectacle merveilleux pour faire le meilleur résultat dans les annales de 36 années de golf amateur.

Se qualifiant pour la première fois, Fischer qui détient le championnat intercollégial des États-Unis a battu son plus proche rival, Johnny Goodman, d'Omaha, par deux coups. Il a conservé le devant de la parade durant les 36 trous de jeu. N'eût été de trois putts manqués par malchance, Fischer aurait établi un nouveau record au lieu de simplement égaliser celui établi par C. Corkran en 1926, à Merion, et deux fois égalé par le fameux Bobby Jones, en 1927 et 1930.

C.-R. "Sandy" Somerville, de London, Ont., ancien champion amateur du Canada, s'est facilement donné une place parmi les survivants en faisant hier une randonnée de 77 qui, ajoutée à sa tournée de 73, lui a donné un résultat de 150 pour les 36 trous de jeu.

Somerville et Eric McRuvie, le jeune Écossais de 22 ans, sont les seuls étrangers à faire partie du peloton des 32 concurrents. Les membres de l'équipe Walker pour l'Angleterre, ont été tous fauchés à part le jeune Écossais. McRuvie est passé au-dessous du fil avec un résultat de 151.

Voici la liste des joueurs qui se sont qualifiés:

Maurice J. McCarthy, Jr., Harrison, N.Y., 77-73-150.

Lawson Little, San Francisco, 78-72-150.

Jack Westland, Chicago, 71-75-146.

W. O. Blaney, West Newton, Mass., 72-77-149.

C. H. Seaver, Los Angeles, 75-72-147.

John E. Parker, Jr., West Orange, N.J., 76-73-149.

Wilfred Crossley, Dedham, Mass., 73-72-145.

G. J. Voigt, N.-York, 72-76-148.

N. P. Warner, New Haven, Conn., 74-77-151.

John J. Brawner, Chevy Chase, Md., 70-73-152.

W. C. Chaplin, Rochester, N.Y., 76-71-147.

J. Goodman, Omaha, Neb., 72-72-144.

Francis Ouimet, Auburndale, Mass., 78-73-151.

F. I. Brown, Honolulu, 76-72-148.

J. E. Lehman, Chicago, 76-74-150.

E. A. McClure, Shreveport, La., 73-75-148.

Chris Brinke, Newton Square, Pa., 74-75-149.

Robert Sweeney, Jr., Angleterre, re, 78-80-150.

S. W. Noyes, Jr., Ardley, N.Y., 73-77-150.

Ross C. Somerville, London, Ont., 73-77-150.

Jesse P. Guilford, Auburndale, Mass., 74-77-151.

Chandler H. Egan, Del Monte, Cal., 73-77-150.

Gus Moreland, Dallas, Texas, 76-73-149.

E. A. McRuvie, Écosse, 79-72-151.

William Turnesa, Elmsford, N.Y., 74-78-152.

Eddie Held, Saint-Louis, Mo., 77-72-149.

Charles Evans, Jr., Chicago, 74-75-149.

Perry A. Ball, Philadelphie, 73-72-145.

9 heures — H. P. Emard et R. Longtin vs J. Demers et G. Wayland.

Charles Yates, Atlanta, 72-77-149.

Gene Vinson, Meridian, Miss., 76-74-150.

Johnny Robbins, Portland, Ore., 74-77-151.

Robert M. Grant, Weathersfield, Conn., 75-75-150.

Johnny Fischer, Fort Thomas, Ky., 69-73-142.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Buffalo.

Toronto à Rochester.

Albany à Baltimore.

Newark à Jersey City.

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie à St-Louis.

New-York à Chicago.

Boston à Cleveland.

Washington à Détroit.

Projet de grands travaux municipaux

L'administration municipale de Montréal veut exécuter des travaux pour \$11,099,210 qui donneraient de l'emploi à 10,000 chômeurs — Une lettre de M. Gabias à M. Taschereau

M. Maurice Gabias, président du comité exécutif, a envoyé au premier ministre de la province, hier après-midi, une lettre où il expose le programme de travaux de la cité de Montréal.

L'administration veut exécuter des travaux pour \$11,099,210. Ces travaux donneraient du travail à 10,000 chômeurs suivant l'échelle de salaires actuelle.

Les chiffres de l'assistance municipale indiquent qu'au mois d'août la ville a secouru 25,000 familles.

Voici le texte de la lettre de M. Gabias:

Lettre de M. Gabias

Le 13 septembre, 1932.
L'honorable L.-A. Taschereau,
Premier Ministre de la Province,
Québec, Qué.

Monsieur le Premier Ministre,
Pour faire suite à l'entretien que vous avez bien voulu nous accorder ce matin, relativement à la situation du chômage à Montréal, je désire soumettre respectueusement à votre attention et à celle de votre gouvernement le projet arrêté par notre Comité exécutif. Ce projet comporte un programme de travaux d'égouts d'une urgence absolue puisque des ordonnances du service provincial d'hygiène obligent la cité à entreprendre dans ce domaine des améliorations au montant de plus de six millions de dollars.

Le programme en question de construction d'égouts collecteurs comportera une dépense d'environ dix millions de dollars, dont vous trouverez la répartition en détail sur une feuille ci-jointe.

Comme vous le savez, nous avons dû jusqu'ici nous conformer à la loi fédérale qui restreint la nature de l'assistance aux sans-travail au système de secours directs. Ce mode de secours a été loin de donner des résultats concluants bien que nous n'ayons qu'à nous louer de la façon de procéder de notre Commission consultative du chômage, composée de représentants de nos sociétés philanthropiques et de représentants de la cité: leur opinion, qui est conforme à la nôtre, est que ce mode d'assistance tend vers une forme de socialisme analogue au "dole system" en Angleterre et destinée tout au plus à ériger le parasitisme et l'oisiveté en système social.

Le projet que nous soumettons actuellement à votre gouvernement pour approbation finale par le gouvernement fédéral, pourvoit à un extrême maximum de main-d'œuvre et à un minimum de coût en matériaux. La cité serait non seulement disposée à assumer le coût entier des matériaux nécessaires à l'exécution de ce programme, lequel coût serait d'environ 20 pour cent, mais elle paierait également un tiers du coût de la main-d'œuvre, le gouvernement fédéral en payant un autre tiers et le gouvernement provincial le dernier tiers. Nous désirons attirer respectueusement l'attention de votre gouvernement sur les faits suivants: Aux termes de l'autorisation que nous avons reçue concernant les emprunts d'argent pour distribution en secours directs, il nous reste la somme d'environ \$1,300,000, alors que nous avons distribué dans le seul mois d'août une somme dépassant \$486,000. Dans le seul mois d'août aussi le nombre des familles bénéficiant des secours directs a augmenté de plus de six mille sur le total du mois précédent, ce qui constitue dans les circonstances une situation alarmante et une preuve assez concluante de la faillite du système de secours directs.

La situation d'une ville de l'importance numérique de Montréal ne peut être comparée à celle dans laquelle se trouvent les petites municipalités où la distribution des secours directs est d'un contrôle naturel facile.

Nous avons confiance, monsieur le Premier Ministre, que votre gouvernement justifiera l'espoir que nous avons d'obtenir par votre entremise l'approbation du gouvernement fédéral à notre programme de travaux urgents.

J'ajouterais que l'exécution du programme en question fournirait du travail à au moins dix mille personnes.

Avec l'assurance de ma haute considération, je vous prie d'agréer

à l'avance mes remerciements et ceux de mes collègues du Comité exécutif.

J.-M. GABIAS,

Président du Comité exécutif.

Travaux projetés

Voici le programme des travaux projetés:

- 1.—Egout collecteur de la Rivière Saint-Pierre, du fleuve Saint-Laurent à la rue DeCourcelles. (Balance du montant non autorisé à dépenser). Ord. . . . \$1,440,000.00
Contrat: Eastern Constructors Limited.
- 2.—Collecteur du Nord. Emissaire d'eau de surface 0-8 près de la rue Lauzanne (Trop-plein de la rue Lille) Ord. . . . 320,000.00
Usine de traitement, terrain, etc. Ord. . . . 80,000.00
- 3.—Collecteur du Nord. Emissaire d'eau de surface Henri-Julien. Ord. . . . 173,200.00
- 4.—Collecteur du Nord, tributaire. Ord. . . . 1,274,010.00
- 5.—Collecteur avenue Mont-Royal. Ord. . . . 2,550,000.00
- 6.—Emissaire. — Ruisseau Provost (Meilleur). Ord. . . . 513,000.00
- 7.—Collecteur du Nord. — Meilleur. Ord. . . . 2,000,000.00
- 8.—Collecteur du Nord — Tributaire Clanranald. . . . 110,000.00
- 9.—Collecteur Ruisseau Molson. — 1ère partie. — Rue Dickson à Subdivision Cad. No 20, du fleuve Saint-Laurent à la rue Toulouse. . . . 670,000.00
- 10.—Collecteur du Nord. — 5e section. Gouin, boulevard et Desalaberry, Meilleur et Lavigne. Ord. . . . 274,000.00
- 11.—Egout collecteur de la Rivière Saint-Pierre, Tributaire Tremblay. Ord. . . . 400,000.00
- 12.—Raccordement de l'ancien égout collecteur de Ville-Emard 7^e 0" dia. avec l'égout collecteur de la Rivière Saint-Pierre à travers la propriété de la Dominion Glass. . . . 50,000.00
- 13.—Collecteur Boulevard Décarie. (Tributaire Rivière Saint-Pierre) Ord. . . . 90,000.00
- 14.—Emissaire d'eau de surface, boulevard Saint-Laurent. Ord. . . . 25,000.00
- 15.—Tributaire Carotte-Papineau. Ord. . . . 130,000.00

Total \$11,099,210.00

Ord. (Ordonnance). — Signifie travaux à exécuter suivant ordonnance de la Commission des Services Publics de la Province de Québec.

Approuvé.

(Signé) G. R. MacLEOD.

Montréal, le 25 août 1932.

Préparé par D. B. Lamarche

Une lettre du Saint-Père

A propos d'un calendrier liturgique canadien

M. l'abbé C. Boisseau, de Bonaventure, au diocèse de Gaspé, qui a publié l'an dernier un calendrier liturgique, vient de recevoir de S. E. le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, écrivain au nom du Saint-Père, la lettre suivante:

Dal Vatican, le 26 juin 32.

Monsieur l'abbé,
Le Saint-Père me charge de vous remercier du Calendrier Liturgique dont vous lui avez fait un si filial hommage et de vous dire en même temps combien il se réjouit de cette nouvelle initiative, qui ne manquera pas d'aider à la diffusion de l'Evangile et à la restauration de la vie chrétienne dans les familles.

Dans ce but, Sa Sainteté daigne implorer pour vous l'abondance des faveurs divines et avec le plein espoir que les fruits de cette nouvelle semence seront nombreux, vous envoie volontiers, pour vous-même et pour l'œuvre, la Bénédiction Apostolique implorée.

Veuillez agréer, M. l'abbé, avec mes remerciements personnels pour l'exemple que vous avez bien voulu me destiner, l'assurance de mes dévoués sentiments en Jésus-Christ.

E. Cardinal PACELLI

Le poisson

Québec, 13. — "Nous n'avons pas abandonné notre projet de campagne de publicité par la presse, dans tout le Canada", a déclaré J. T. O'Connor, président du comité de publicité de l'Association canadienne des pêcheries, aux délégués réunis hier pour leur réunion annuelle. Selon M. O'Connor, une telle campagne par la voie des journaux serait très utile pour les pêcheries canadiennes. De grands résultats s'ensuivraient.

On a annoncé au cours des premières séances que la semaine du poisson a été fixée cette année du 24 au 31 octobre.

Vente de 2,500

C'est le plus bel achat que nous ayons fait depuis des années...

Nous nous sommes procuré cette splendide collection d'un manufacturier mont-réalais reconnu pour la haute qualité de ses robes et, en acceptant tout le lot, nous avons obtenu un prix qui nous permet de vous offrir ces toilettes à un très bas prix.



LES NUANCES

Tons de rouge vin, sable, bleu, vert, nouveaux bruns, beige, rouille, mais, couleur, chartrreuse, ainsi que noir.

Les robes d'après-midi

Elles sont aussi élégantes que pratiques n'excluant pas la ligne tailleur que l'on préfère parfois... pour la rue ou le matin... robes plus exclusives en georgette épais à triple brins... ensemble de robe imprimée et redingote de léger lainage... broderie à l'encolure... manches nouvelles et diverses longueurs de jupe.

Tailles 14 à 20, 38 à 44, ensembles: 14 à 20 et 38, 40, 42.

ROBES chez DUPUIS



—Au deuxième

Modèles nouveaux — tissus de haute qualité — confection parfaite.

Il y a trop de modèles pour les décrire... d'ailleurs les mots ne pourraient leur rendre justice... il suffit de les voir pour les admirer et les désirer.



LES TISSUS

Canton pure soie, crêpe "georgette", tissu imprimé pure soie et redingote en gandi, tulle de soie, georgette, chiffon, dentelle, avec ou sans boléro.

Les robes du soir

Très vaporeuses... ou plus discrètes... elles sont telles que vous les avez rêvées pour vos réunions de l'automne et de l'hiver... Toilettes exclusives pour dames, jeunes filles ou débutantes... signalons entre autres les robes d'organdi suisse aux délicats dessins de fleurs sur fond blanc... toutes très longues jusqu'à la cheville... sans manches, bouts de manches ruchés ou demi-cape.

Tailles 14 à 20, 38 et 40, robes d'organdi, 14 et 16 seulement.

5.88

Prix ordinaires variés: 15.00, 18.50, 25.00, 29.50.

COUPON TERRAPLANE DUPUIS-LEGARE 14 SEPTEMBRE 1932

Plus que 2 jours pour vous procurer ces coupons.

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire Albert Dupuis, président. A.-J. Dugal, v.-p. et dir. général Armand Dupuis, sec.-dir.

PLateau 5151

Les élections dans le Maine

Les démocrates réussissent à faire élire le gouverneur de l'Etat et deux de ses trois représentants à la Chambre de Washington

Portland, Maine, 14 (S. P. A.). — Les rapports reçus dans le courant de la journée d'hier n'ont fait que confirmer la victoire des démocrates du Maine qui ont réussi à faire élire le gouverneur de l'Etat et deux de ses trois représentants à la Chambre de Washington. On connaît les résultats du vote dans 615 des 632 circonscriptions électorales de l'Etat et les 17 circonscriptions qui n'ont pas encore fait leur rapport ne comptent pas assez de votes pour pouvoir changer le résultat.

M. Louis J. Brann, un avocat de Lewiston, a obtenu une majorité de 1,378 voix sur son adversaire républicain, M. Burleigh Martin, qui s'est fait battre même dans sa propre ville d'Augusta; le vote a été de 118,779 à 117,412. M. Edward C. Moran, fils, qui a fait la lutte au candidat républicain au poste de gouverneur aux deux dernières élections générales, a battu par une majorité de 2,195 voix le représentant John E. Nelson qui s'était fait élire cinq fois de suite: Moran a eu 42,009 voix et Nelson 39,814. M. John G. Utterback, l'ex-maire de Bangor, a fait échouer la troisième tentative de rentrée dans la politique de l'ex-gouverneur Ralph O.

Brewster qu'il a battu par 1,221 voix, le vote étant de 34,145 à 32,924.

Le représentant Carroll L. Beedy est le seul républicain qui ait résisté à l'offensive des démocrates. Il a défait son adversaire démocrate, M. Joseph E. F. Connolly, ex-juge de la Cour supérieure, par une majorité de 2,081 voix. Beedy a obtenu 40,997 votes et Connolly 38,916.

Très contents

New-York, 14 (S. P. A.). — Les démocrates de toutes les parties des Etats-Unis se réjouissent de leur victoire dans le Maine qu'ils considèrent comme un avant-coureur aux élections présidentielles, tandis que les républicains répondent que cet échec n'aura pour effet que de les stimuler et d'assurer leur victoire en novembre.

Le président Hoover a télégraphié lui-même au président du comité national républicain, M. Everett Sanders, disant que le résultat du vote dans le Maine "impose la nécessité d'efforts renouvelés et plus puissants afin que le peuple comprenne bien les questions qui sont en jeu".

Le gouverneur Franklin D. Roosevelt s'est contenté de sourire en disant que tout allait pour le mieux. Le vice-président Curtis a déclaré que les républicains sont déçus, mais que cela n'aura pour effet que de stimuler leur ardeur; il a prédit que son parti remportera la victoire dans le Maine au mois de novembre. Son adversaire à la vice-présidence, M. John Nance Garner, considère que les électeurs du Maine ont démontré que le peuple n'est plus disposé à donner son appui à une administration du genre de celle que les Etats-Unis ont eue en ces douze dernières années.

Le président du comité national démocrate, M. James A. Farley, a déclaré que le résultat du Maine montre bien que l'organisation démocrate est sérieuse lorsqu'elle dit qu'elle ne concède pas un seul Etat aux républicains. Il a ajouté que si les démocrates faisaient autant de gains dans les autres Etats que dans le Maine, Roosevelt serait élu par une majorité de 10,000,000.

La "Canadian Chamber of Commerce"

Le commerce avec les Antilles anglaises — L'étalon-or — Economie

Halifax, 14. (S. P. C.). — Lord Elibank, président de la Fédération des Chambres de commerce de l'Empire britannique, a parlé hier soir au banquet offert à la Canadian Chamber of Commerce, par le Board of Trade de Halifax.

Lord Elibank dit que le Canada doit maintenir les relations de commerce avec les Antilles britanniques, car si jamais ces relations étaient interrompues, les Etats-Unis s'empresseraient d'en profiter. Sir Newton Moore, président de la Dominion Steel and Coal Corporation, dit que le Canada doit résoudre ses problèmes avec le même

esprit qui a animé les pionniers au pays. Il dit que l'un des grands obstacles à la reprise du commerce réside dans l'étalon-or, qui n'est pas en vigueur partout. Les pays qui n'ont pas adopté ou conservé l'étalon-or détruisent le marché des pays qui l'ont conservé.

M. Hanfield Whitman, de Halifax, exprime par ailleurs l'opinion que le traité de commerce du Canada avec les Antilles anglaises, a été une lourde charge financière, ainsi que la marine marchande canadienne. Ce traité n'a pas fait l'affaire des gens qui vendent les bananes au Canada.

Les délégués en général ont déclaré que les gouvernements doivent éconimiser.

Au congrès des bonnes routes

La signalisation uniforme — L'interdiction des placards — L'embellissement des abords

Digby, N.-E., 14 (S. P. C.). — Les délégués au congrès annuel de l'Association canadienne pour les bonnes routes, ont entendu plusieurs conférences hier.

M. Frank Oliver, de la Commission des chemins de fer et représentant de la province d'Alberta au congrès, demande aux provinces de ne pas s'engager trop à fond dans des dépenses à l'heure actuelle.

M. S. L. Squire, de Toronto, insiste sur l'importance d'embellir nos routes pour y attirer le tourisme, et l'importance d'un système de signalisation uniforme dans tout le pays. On devrait prohiber les placards d'annonces, inciter les cultivateurs à blanchir leurs granges, peindre leurs maisons, planter des arbres, enlever les arbres morts, etc.

Aux Assises

Le grand jury de la Cour des assises a terminé hier soir son travail. Il a rendu 39 verdicts d'accusations fondées, huit verdicts d'ignoramus et un verdict d'accusation non fondée, celui-ci dans le cas d'un nommé Paul Roy, accusé du vol d'une automobile.

Deux causes ont été fixées pour ce matin: ce sont celles d'Arthur F. Dale, accusé de vol comme serviteur, et d'Arthur Lapointe, accusé de vol.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HARBOR 1241.

Hindenburg blâme Goering

Le président d'Allemagne reproche au président du Reichstag d'avoir passé outre à un décret de dissolution

Berlin, 14. (S. P. A.). — Le président von Hindenburg a blâmé M. Goering (hitlerien), président du Reichstag, pour avoir passé outre à un décret de dissolution.

Le président faisait évidemment allusion à l'attitude que M. Goering a prise devant le décret de dissolution du Reichstag que le chancelier von Papen lui a communiqué avant le vote de méfiance envers le gouvernement. Il a formulé ce blâme dans une réponse à une lettre où M. Goering, sur un ton sec, accusait le cabinet d'avoir enfreint la constitution en n'assurant pas à des séances de comités parlementaires.

Le président ajoutait dans sa lettre — sèche également — que les membres du cabinet pourraient assister aux séances de comités dès que le président du Reichstag reconnaîtrait l'effet légal du décret de dissolution.

Dans une seconde lettre — empreinte de politesse, celle-là — M. Goering a donné son interprétation des événements de lundi au Reichstag. Dans cette seconde, M. Goering disait notamment que le Reichstag attend à la rescision du décret d'urgence et à la démission du cabinet von Papen, vu que dans la proportion de 95 pour cent le peuple allemand refuse sa confiance à ce cabinet.

A une réunion, à Berlin, le chef national-socialiste Hitler a réaffirmé son intention de lutter jusqu'au bout "avec le peuple et pour le peuple contre une clique réactionnaire".

Dernier concert populaire, ce soir

Le comité des concerts populaires de la Société Saint-Jean-Baptiste, dont M. C.-H. Moineau, directeur général, est le président actif, et M. A.-J. Brassard, maître de chapelle à l'église Ascension de Westmount, le directeur musical, donneront son dernier concert, ce soir, au kiosque du parc LaFontaine.

Programme: Ouverture: Youp, Youp sur la rivière, arrangement spécial. Lecture de lettres reçues. C'est l'aviron qui nous mène et Les pieds (sur demande), par Ovide Légaré. Duo des Hirondelles (Mignon), et De-ci de-là (Véronique), Mme Sylva Alarie et Alf. Normandin. Pour quoi me réveiller (Werther), par M. Léon Gauthier, ténor. Sérénade, de Covello, par M. L. Gauthier. Habitué s'y promène; Ensignons de l'avant, par A. Normandin. Intermission. Dis-leur un bonjour pour moi, et Il était un petit navire, par C.-H. Moineau. Pierrot n'a pas de

culotte; Glin-glon, par Ovide Légaré. Pour boire il faut vendre, par Alf. Normandin. Sérénade, de Toselli, par Léon Gauthier. A la clarté fontaine et duo, Youp, Youp sur la rivière, par Normandin et Légaré. Alouette et Partir c'est mourir un peu (parodie), par A. Normandin. Remerciements. Dieu sauve le roi et O Canada.

Au piano d'accompagnement, Mme Léon Gauthier, et M. L.-E. Hébert, organiste à l'église de la Nativité.

Kreuger n'était pas un homme d'affaires

Stockholm, 14 (S. P. A.). — Les administrateurs de la faillite de Kreuger et Toll expriment, dans leur rapport préliminaire, publié hier par le journal "Dagens Nyheter", l'opinion que Ivar Kreuger, le roi des alchimistes qui s'est suicidé à Paris le printemps dernier, n'était pas un homme d'affaires mais un criminel.

Analysant ce qu'ils appellent les fraudes gigantesques de Kreuger, les administrateurs concluent que du moment où il a pu soutenir ses prétentions, Kreuger a commencé à publier des rapports indiquant des profits considérables mais fictifs, dans le but d'entretenir l'illusion qu'il était un grand génie financier.

Ce n'est pas comme homme d'affaires, dit le rapport, mais comme criminel qu'il se distinguait des gens ordinaires.

Le rapport accuse aussi les directeurs de Kreuger et Toll qui, dit-il, semblent avoir eu la connaissance de la fausseté des rapports de Kreuger concernant la situation de la firme.

Départ de Mlle Lesage pour l'Europe

Mlle Marguerite Lesage, gagnante à 13 ans du Prix d'Europe de la province de Québec pour la musique, s'embarquera samedi à bord de l'"Empress of Britain", du Pacifique Canadien, pour se rendre à Paris où elle doit étudier le piano à l'orgue avec le professeur Marcel Dupré. Mlle Lesage vient de terminer une tournée de concerts dans plusieurs centres de Québec et d'Ontario. Elle se fera entendre en concert à bord du paquebot durant la traversée.

Les Prévile sont conduits à Joliette

Albert et Alphonse Prévile, accusés conjointement du meurtre de Mme Joseph Mondor, de Saint-Damien, ont quitté la prison de Montréal ce matin sous bonne escorte pour être conduits à Joliette, où leur procès s'instruit devant la Cour du Banc du Roi. Les procédures commenceront demain.



LES HUTCHINSON SONT RETROUVES SAINS ET SAUPS — Une fuite dans un réservoir d'essence de l'avion qui les transportait les avait forcés d'arriver dans le fiord d'Intersak, Groenland.